

DE

L'HISTOIRE MODERNE

3. 3. Altmeger,



BRUXELLES.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

1842

RÉSUMÉ

DE

L'HISTOIRE MODERNE.

RÉSUMÉ

BE

L'HISTOIRE MODERNE,

3. 3. Altmeger.

PAR



BRUXELLES.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

1842

AVANT-PROPOS.

Il n'y a guère d'honneur à recueillir avec ces résumés, c'est-à-dire avec de simples compilations. Aussi pour consacrer ses loisirs à des ouvrages de ce genre, faut-il que l'on soit emporté par le désir d'être utile. Il me semble que ce qu'une critique raisonnable peut en exiger, c'est qu'ils soient au niveau des études historiques, et qu'ils exposent les faits avec clarté, avec précision et dans un ordre méthodique. Le public jugera si j'ai rempli ces conditions. Pour ménager l'espace et, par conséquent, les frais ', je n'ai pas cité au

¹ C'est pour la même raison que j'ai indiqué par le signe † la mort des personnages dont j'ai parlé.

AVANT-PROPOS.

bas des pages les sources d'où j'ai tiré cet opuscule; mais je déclare que les publications des meilleurs historiens allemands et français, tels que Schlosser, Heeren, Wachler, Guizot, Sismondi, Capefigue, etc., etc., ont été largement mises à profit tant pour le fond que pour la forme.

Bruxelles, le 1er mars 1842.

J. J. ALTMRYER.

CHAPITRE I.

COMMOTIONS RELIGIEUSES.

1500-1660.

HISTOIRE MODERNE.

COUP D'OEIL GENERAL.

Le xv° siècle finissait. Le caractère général de cette époque avait été un sentiment de travail et de recherches, un besoin d'investigation, une certaine inquiétude de l'esprit qui appelaient un changement sans en préciser ni les moyens ni le but. Un fait immense s'était produit à cette grande époque et l'avait dominée. Vers l'année 1440, l'imprimerie fut découverte, et cette nouveauté donna une audacieuse indépendance aux esprits. Bientôt,

par suite des prédications d'Ulric Zuingle (depuis 1516) et de Martin Luther (depuis le 31 octobre 1517), deux systèmes de religion et de politique entièrement nouveaux s'établirent en Europe. L'Allemagne, morcelée à l'infini, devint, par cela même, le berceau du protestantisme, qui brisa l'unité impériale et consolida le pouvoir des princes et des seigneurs féodaux (1552, 1555, 1648). La Hollande secoua violemment le joug de l'Espagne, (1565, 1579, 1581-1609, 1621-1648); l'Angleterre sit voler en éclats le trône des Stuarts (1649), se constitua en république (1650-1659) et se proclama la reine des mers; en Suède et en Danemark, la hiérarchie catholique et plus tard aussi l'aristocratie féodale succombèrent sous le protestantisme, et des trônes nouveaux s'y élevèrent sur des bases nouvelles.

RÉACTIONS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

A peine la réforme de Luther eut-elle fait explosion qu'on essaya de la faire reculer, d'abord par la violence, ensuite par les négociations. Les parties dissidentes étaient sur le point de se rapprocher, le 5 avril 1541, dans le fameux colloque de Ratisbonne. Le pape Paul III prêta la main à un accommodement; mais la scission fut accomplie par le concile de Trente (1545-1565). Depuis, il se trouva, parmi les papes, des têtes actives et puis-

santes qui travaillèrent avec ardeur au rétablissement de l'antique autorité de l'Église: de ce nombre furent Paul IV (1555-1559), Pie V (1566-1572), Grégoire XIII (1585), et surtout le prodigieux Sixte-Quint (1585-1590). L'existence de la Compagnie de Jésus, qui s'établit en 1534, doit être mise au nombre des suites du luthéranisme qu'elle était appelée à combattre et à maîtriser. Cet ordre, le plus étonnant dont l'histoire ait gardé le souvenir, dut sa plus grande splendeur à Jacques Lainez (1556-1565), à Alphonse Salmerone (1566-1585) et à Claude Aquaviva (1581-1615).

Ш

ITALIE.

Ala fin du xv° siècle, la France, sous le gouvernement presque illimité de Charles VIII et de Louis XII, concentra ses grandes forces nationales, les lança sur l'Italie et se plaça au premier rang des puissances militaires de l'Europe; mais elle trouva de redoutables adversaires dans les papes (1495) et les rois d'Espagne. Ces derniers, grâce à leur habile politique, s'emparèrent (1501) de Naples et réussirent, au delà de toute attente,

à humilier l'orgueil de la France, qui, en 1513, fut aussi forcée de renoncer au Milanais. Le pape Alexandre VI (1490-1503) procura à l'État de l'Église une haute prépondérance politique ; Jules II (1503-1513) tira les plus grands avantages de la ligue de Cambrai, sur laquelle il avait si adroitement spéculé (1508, 1510); Léon X (1513-1521), avec un peu plus de résolution et de fermeté, aurait pu atteindre au but que s'étaient proposé ses prédécesseurs et sauver l'indépendance de la belle Italie. A cette époque, l'élévation de la maison d'Autriche avait été préparée par Maximilien Ier (1498-1519), qui avait le malheur de gâter ses éminentes qualités, en voulant toujours entreprendre plus que ne le permettaient et sa position et ses ressources.

IV .

CHARLES-QUINT.

Charles-Quint, fils de Maximilien Ier, petit-fils de Ferdinand le Catholique, maître des Pays-Bas (depuis 1506), roi d'Espagne (1516), empereur d'Allemagne (1519), était appelé à gouverner un État tel que l'Europe n'en avait plus connu depuis Charlemagne. Il suivit les maximes de la politique italienne avec une rare circonspection et une haute conséquence de vues (depuis 1529); mais il fut quelquefois étroit et mesquin dans ses conceptions.

Son système fut d'abord déterminé par ses relations personnelles avec François I^{or}, roi de France (1515-1545). Ce roi paladin, emporté par ses passions et son esprit chevaleresque, lutta (1521; bataille de Pavie, 24 février 1525; 1527; 1536; 1542) pour son honneur royal, pour les droits de sa maison et comme rival jaloux de la puissance de Charles-Quint. L'Italie devint le champ de bataille des deux potentats. François Ier donna à la chrétienté le scandaleux spectacle d'une alliance intime (1522, 1535, 1543) avec la Turquie qui, sous Sélim (1512-1519), avait fait des conquêtes en Perse, assujetti l'Égypte, et atteint à l'apogée de sa puissance sous le grand sultan Soliman II (né en 1490 et mort en 1566), le conquérant de Belgrade et de Rhodes, et dont les innombrables armées firent trembler Vienne (26 septembre-14 octobre 1529). Les continuelles occupations de Charles-Quint en Orient et en Occident, ses glorieuses expéditions contre les barbaresques du nord de l'Afrique (1535, 1541), paralysèrent sa force d'action contre les protestants d'Allemagne, qu'il voulait châtier bien plus comme des sujets rebelles que comme des hérétiques ; et lorsque enfin il fut parvenu à les abattre (20 juillet 1546, 24 avril 1547), son ingrat élève

et favori Maurice de Saxe, allié (depuis le 5 octobre 1551) avec Henri II, roi de France (1547-1559), lui enleva tous les fruits de ses labeurs. Dans le traité de Passau (2 août 1552) et dans la paix de religion d'Augsbourg (21 septembre 1555), les protestants furent reconnus comme parti politique; la France resta (depuis le 7 février 1556) en possession de Metz, Toul et Verdun. Après l'abdication de Charles-Quint (1555 et 1556), sa gigantesque puissance se scinda en deux immenses fractions : l'Espagne et les Pays-Bas échurent à son fils Philippe II (1555-1598); l'Autriche, la Hongrie, la Bohème et la couronne d'Allemagne furent le partage de son frère Ferdinand Ior, qui mourut en 1564.

V

ESPAGNE. - FRANCE. - ANGLETERRE. - PAYS-BAS.

L'Espagne vécut quelque temps encore des trésors de gloire et de puissance amassés par les habiles mains de Ximénès et de Charles; mais sous Phitippe II, sa marine, la première de l'époque, et son commerce, qui ne fut pas moins important, perdirent leur splendeur (1588). Philippe II, le représentant et le protecteur du catholicisme et de la monarchie absolue, opprima les Moresques (1568); combattit les Turcs (1570), sans profiter

cependant de l'éclatante victoire remportée sur eux par don Juan d'Autriche, près de Lépante (7 octobre 1571); poussa (1565) les Pays-Bas à la révolte, et prit une part active (depuis 1591) aux guerres religieuses qui, grace aux factions des Guises et des Bourbons, ensanglantèrent la France sous Catherine de Médicis (depuis 1533; † le 5 janvier 1589), François II († 1560), Charles IX († 1574; Saint-Barthélemy, 24 août 1572), Henri III († 1589) et Henri IV. Ce dernier venait de vaincre la Ligue à Arques (1589) et à Ivry (1590) ; le 22 mars 1594 il fit son entrée dans Paris. La dissimulation et des ménagements habiles furent le fond du caractère de ce prince pendant son règne conciliant et difficile. Le système économique de son ministre Sully tendait à agrandir l'impôt indirect sur les denrées, à amasser de nombreux capitaux et à féconder les ressources nationales. Quoique, par ses principes de crédit, Sully se plaçat au-dessus de son époque, le peuple ne fut pas soulagé; il n'eut pas la poule au pot, quoi qu'on en ait dit. Mais si le système de politique intérieure laissait à désirer, Henri IV était dominé par de grandes idées de politique extérieure, par le désir de remanier l'Europe sur de nouvelles bases. Son projet faisait reposer toute la

chrétienté sur un seul et même corps, qui se fût appelé la République chrétienne, et qui devait comprendre six monarchies héréditaires, cinq monarchies électives et quatre républiques souverainés, avec un conseil d'amphictyons siégeant à Metz, à Nancy ou dans telle autre ville aujourd'hui également insignifiante, avec l'Empereur, souverain électif, pour chef et premier magistrat, et le pape pour arbitre. D'après ce projet, on aurait établi toutes les dix-sept provinces des Pays-Bas, tant les catholiques que les protestantes, en une république libre et indépendante, sauf un hommage simple à l'empire d'Allemagne de 25 en 25 ans. On eût grossi cette domination des duchés de Clèves, de Juliers, de Berg, de la Marck, de Ravestein et d'autres petites seigneuries voisines.

En face de Philippe II se posa Élisabeth, reine d'Angleterre (1558-1603), la plus haute expression du protestantisme et de la monarchie aristocratico-démocratique pondérée. Son père, Henri VIII (1509-1547), nourri de théologie et de scolastique, défenseur de la foi, antagoniste de Luther, lui avait tracé la voie. Ce prince avait rompu toute alliance avec le saint-siége, en consommant son divorce d'avec Catherine d'Aragon, tante de

Charles-Quint (1529), et en se proclamant le chef suprême d'une Église nationale, humble sous son sceptre. L'administration d'Édouard VI († 1553) avait complété la pensée de despotisme religieux de son père : mais de violentes réactions en faveur du catholicisme avaient signalé le règne de Marie († 1558). Impérieuse et dure, mais ferme et prudente, la royale vierge Élisabeth éleva l'Angleterre à une grandeur jusqu'alors inconnue, et fonda sa prépondérance politique. Quoique son gouvernement fût arbitraire, elle ramena l'ordre au sein de l'anarchie, encouragea l'industrie nationale, imprima un élan nouveau au commerce et fut la créatrice de la puissance maritime de l'Angleterre. Elle soutint d'abord en secret, puis ouvertement (1587), les Pays-Bas insurgés contre l'Espagne. Grâce à cet appui, la Hollande secoua décidément le joug espagnol(1° avril 1572; 23 janvier 1579; 26 juillet 1581); ce que Guillaume d'Orange (assassiné le 10 juillet 1584) avait glorieusement commence, fut heureusement achevé par son fils, le vaillant Maurice, et par le sage et patriotique Jean d'Olden-Barneveld. Les gueux de mer se transformèrent en héros, le commerce de la république batave embrassa bientôt le monde, et eut pour centre la compagnie des Indes

orientales (29 mai 1602), et l'importante station de Batavia (1618). Dans la trêve de douze ans conclue à Anvers (9 avril 1609), l'Espagne fut forcée de reconnaître l'indépendance des Provinces-Unies. Elle chercha des compensations à ses pertes immenses dans l'invasion du Portugal, après la disparition du roi Sébastien sur le sol de l'Afrique (1587). Cet État avait été élevé à une étonnante splendeur par Emmanuel le Grand († 1521) et par Jean III († 1557); mais ses colonies, son commerce, toute sa prospérité enfin périt sous le joug ignominieux du despotisme espagnol. Des plumes vénales ont fait le plus fastueux éloge de Philippe II, à qui l'Espagne doit le commencement de sa décadence et de ses malheurs. Précipitée dans une suite de guerres sanglantes par le zèle aveugle de ce prince, elle se vit enlever une partie du magnifique héritage de la maison de Bourgogne. La défaite et la dispersion de la célèbre armada précipita sa ruine; ses finances s'épuiserent par un mauvais système d'économie politique. Les princes dont les règnes suivirent n'étaient pas faits pour rendre à la monarchie espagnole son ancien éclat. Philippe III († 1621) était indolent et peu capable; Philippe IV († 1665) fut toujours malheureux dans ses entreprises; une révolution lui fit perdre (en 1640, 1er décembre) le trône de Portugal, et Jean IV, de la maison de Bragance, ceignit la couronne d'Emmanuel le Grand.

VI

EPOQUE DE LA GUERRE DE TRENTE ANS.

La monarchie autrichienne s'était consolidée à l'intérieur sous le prudent Ferdinand I^{er} († 1564), et sous le bon Maximilien II († 1576); mais le gouvernement faible et mou du mélancolique Rodolphe II († le 20 janvier 1612) négligea les relations extérieures, et laissa croître au dedans l'anarchie et la guerre civile. Les incertitudes et la mauvaise foi de Mathias († 1619) ne remédièrent pas à tant de maux. Ferdinand II monta sur le trône

à une époque où la *guerre de trente ans* (1619 ; 15 fé vrier 1637) mettait en seu l'Allemagne et menacait de renverser la maison d'Autriche. Ses projets favoris étaient l'extirpation du protestantisme et la monarchie universelle. Les circonstances paraissaient opportunes. L'Autriche était fortement unie à l'Espagne; la France avait vu périr le magnisique système politique de Henri IV (assassiné le 14 mai 1610), au milieu des intrigues de la cour et des révolutions du palais, sous le ministère du maréchal d'Ancre (assassiné le 24 avril 1617), et sous celui du connétable de Luynes (1617-1621); l'Alfemagne était sans consistance et sans union; les catholiques et les protestants se regardaient d'un œil d'envie et de haine, et ces derniers étaient encore divisés entre eux-mêmes. Si les catholiques avaient rassemblé leurs forces dans une ligue favorable à l'Empereur (10 juin 1609), les protestants furent inactifs dans leur traité d'union. Les Provinces-Unies étaient déchirées par les querelles politiques et religieuses des arminiens et des gomaristes; la Grande-Bretagne abandonnée aux débiles mains de Jacques les (depuis le 28 mars 1603); la Porte Ottomane aux abois et le Nord en discorde.

Après avoir forcé à la retraite les Bohèmes insur-

gés qui, désignés du nom d'utraquistes, assiégeaient Vienne sous la conduite du comte de Thurn, Ferdinand II sut se faire couronner Empereur, en 1619, malgré leur opposition et celle de l'union protestante. Il vainquit les Bohèmes; chassa et mit au ban de l'Empire (8 novembre 1620) l'électeur palatin Frédéric V, qu'ils s'étaient choisi pour roi; soumit les protestants aux plus cruelles persécutions; expulsa des milliers d'habitants industrieux, et déchira de sa propre main la lettre impériale de Rodolphe II, qui assurait de larges libertés religieuses à la Bohème. Le théâtre de la guerre fut ensuite transporté au sein de l'Allemagne; et après trente ans de combats et de massacres, cette malbeureuse contrée ne fut plus qu'un vaste cimetière où triompha la mort. Jamais peutêtre les États de l'Europe ne s'étaient trouvés dans une telle complication d'intérêts; le principe du protestantisme avait pris une empreinte politique et territoriale. Sur les instances de l'Angleterre et de la Hollande, Christian IV, roi de Danemark, se lança dans la mélée furieuse, espérant de pouvoir briser les armes victorieuses des généraux autrichiens; mais il fut battu (1625) par le baron T'Serclaes de Tilly, qui avait rempli l'Allemagne de sa

renommée, et par Waldtstein, duc de Friedland, tête romanesque et ambitieuse, qui révait le sceptre et le globe de Charlemagne, génie étonnant qu'avait oublié la Germanie du moyen âge. La cause du protestantisme semblait perdue en Allemagne, et déjà l'édit de restitution (6 mars 1629) annonçait à ce pays un changement complet dans ses relations sociales, lorsque le célèbre Gustave-Adolphe, roi de Suède, jeta son gantelet de fer au milieu des combattants et fracassa toutes les combinaisons de la politique impériale. Les protestants formèrent avec lui une ligue formidable, et les électeurs invoquèrent leurs libertés garanties par les lois fondamentales de l'Empire. Le cardinal de Richelieu (1624-1642), qui venait de régénérer le cabinet français et de vaincre le fédéralisme armé de l'aristocratie provinciale et du calvinisme républicain, s'associa à ce système de résistance et se fit le protecteur de l'insurrection des princes réformés.

Richelieu était dominé par deux idées conçues d'une manière nette et tranchée : unité monarchique à l'intérieur, abaissement de la maison d'Autriche à l'extérieur. Il tenta l'impossible pour faire entrer l'électorat de Bavière dans le mouvement politique auquel Gustave-Adolphe donnais

l'impulsion. Le duc de Saxe, le marquis de Brandebourg et l'électeur de Hesse se rallièrent à la politique française, et bientôt le tonnerre de Breitenfeld (7 septembre 1631) ébranla l'unité impériale et bouleversa la ligue catholique. Tilly, que le sac de Magdebourg (10 mai 1631) avait rendu si terrible, étonné d'une suite de défaites, ne résista plus à la marche triomphale de Gustave-Adolphe. Pour sauver l'unité catholique et allemande, Ferdinand confia de nouveau les armées impériales à Waldtstein : alors se livra la bataille de Lutzert (6 novembre 1632), dans laquelle le roi de Suède fut frappé de mort. Des glorieuses mains de Gustave, la couronne de Suède passa à Christine, sa fille, soutenue par les mesures vigoureuses du chancelier Axel Oxenstierna. Un élève du roi, Bernard de Weimar, se mit à la tête des armées suédoises, qui furent de nouveau victorieuses, pendant que Waldtstein se tenait immobile, convoitant la couronne de Bohème au détriment de la maison d'Autriche. qui pénétra la pensée de l'orgueilleux duc de Friedland et s'en débarrassa par le poignard (25 février 1634).

L'influence des Suédois en Allemagne s'affaiblit après la bataille de Nordlingue (6 septembre 1634);

mais le 25 avril 1685 Richelieu se déclara ouvertement contre la maison de Habsbourg. Ferdinand ne put opposer que Piccolomini et Jean de Werth à cette série de généraux d'élite suédois et français, à Bernard, Horn, Baner, Torstensohn, Wrangel, Charles Gustave, Königsmark, Turenne et Condé. Ferdinand III, fils et successeur du précédent (1637-1657) se montra plus disposé à la paix que son père et moins dévoué aux intérêts de l'Espagne appauvrie et débile. Ce qui contribua surtout à l'entretenir dans ses sentiments pacifiques; ce furent les défaites successives que, depuis 1641, les généraux suédois firent essuyer à ses troupes. Cependant Richelieu venait de mourir en France (12 septembre 1542), et l'opinion qui triompha sous Mazarin, son successeur, fut celle de la paix. Un congrès, sollicité par toute l'Europe, se réunit à Munster et à Osnabruck (11 juin 1645) et donna à l'Europe le fameux traité de Westphalie (24 octobre 1648). Les ambassadeurs de la France à Munster étaient le comte d'Avaux et Servien; ceux de la Suède à Osnabruck, Oxenstierna (fils du chancelier) et Salvius. Parmi les ambassadeurs de l'Autriche le plus influent fut le comte de Trautmannsdorf. Dans ce fameux traité, la république

des Pays-Bas-Unis, le premier des États commercants de l'Europe, maître absolu des Indes orientales depuis 1623, dirigeant les relations des Indes occidentales depuis 1621, régnant sur la Baltique et sur le Rhin, fut déclarée entièrement indépendante de l'empire germanique. La même déclaration fut étendue à la Suisse. La France recut la cession de l'Alsace, soustraite à la possession de l'Autriche : on la confirma dans la possession de Metz, Toul et Verdun, et de Pignerol en Piémont; en outre, elle conserva le droit de garnison à Philipshourg. La Suède obtint la Poméranie occidentale, l'île de Rugen, une portion de la basse Poméranie, Wismar, Brême et Verden. Pour former une masse d'indemnités, on eut recours à la sécularisation de la plus grande partie des biens ecclésiastiques situés dans les États devenus protestants : parmi les puissances étrangères, la France et la Suède furent les seules à recevoir des indemnités. La liberté de conscience fut proclamée en Allemagne, la puissance impériale resserrée dans d'étroites limites, l'entière souveraineté des divers États germaniques proclamée, mais l'unité de l'Allemagne anéantie, les forces nationales brisées.

Après la mort de Richelieu, un autre prélat,

élevé dans ses principes et adoptant sa politique, mais plus souple, plus cauteleux, plus occupé de sa fortune personnelle, se présenta pour le remplacer, en même temps qu'un enfant de quatre ans et demi, Louis XIV, succéda à son père. Pendant son enfance et son adolescence (1643-1661), Louis laissa Mazarin régner à sa place. Ce cardinal italien prétendait tout niveler; mais la nation n'avait point perdu les habitudes de la résistance : la guerre de la Fronde (1643-1653) s'engagea pour des motifs qui n'étaient pas sans gravité. De la part d'un petit nombre d'hommes d'élite, cette période orageuse de dix ans fut la tentative d'établir un équilibre constitutionnel; pour le grand nombre, ce fut le dernier effort de la féodalité et du provincialisme à leur déclin. La déclaration du 24 août 1648 posa la première base d'un gouvernement légal: mais le défaut de lumières politiques dans les cours souveraines de la magistrature, l'esprit factieux de la noblesse, joint aux prétentions exagérées des princes et aux défiances des conseils de la couronne, empéchèrent alors ces diverses influences de prendre cette déclaration pour boussole et de balancer leur action dans des limites constitutionnelles. De ces oppositions sortit une guerre civile. Après une

période de quatre ans, marquée par des alternatives de combats et de trèves, par la fuite de la cour, par l'emprisonnement des princes, tour à tour ses alliés et ses ennemis, les parlements, opprimés par les grands seigneurs, et les peuples ruinés demandaient la paix à tout prix, et Mazarin rentra triomphant (3 février 1653). Appuyé par l'Angleterre, ce ministre continua la guerre de la France avec l'Espagne jusqu'à la paix des Pyrénées (7 novembre 1659), laquelle assura à la première de ces puissances le Roussillon, l'Artois et une partie de la Flandre, et prépara le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Espagne, fille de Philippe IV.

VII

GRANDE-BRETAGNE.

La situation politique de l'Angleterre, à cette époque, était remarquable et mérite d'être étudiée. Placée dans des circonstances particulières, Élisabeth avait favorisé le protestantisme et prêté les mains à son établissement. Elle avait bien senti qu'elle perdait par là de précieuses garanties de son autorité absolue, mais elle avait espéré les retrouver dans la hiérarchie et les formes de l'Église anglicane. Soigneuse de persécuter le puritanisme naissant, elle avait étouffé les conséquences immé-

diates d'une révolution qui devait porter ses fruits plus tard. Quant à ses parlements, elle sut réprimer avec hauteur leurs velléités d'indépendance. Cet héritage de Henri VIII, si sévèrement administré par sa famille, ne passa que dilapidé des mains de Jacques Ier à celles de Charles Ier. A l'avénement de ce dernier, un des traits les plus remarquables de la physionomie politique du pays était le caractère indécis et vague des droits reconnus au peuple, de la législation commune, du rôle des parlements, de l'autorité royale elle-même; toutes les attributions, toutes les prérogatives se confondaient dans un désordre inexprimable, faute de limites rigoureusement tracées. La nation cependant commençait à acquérir la conscience de ses forces et surtout de ses droits; l'esprit d'indépendance religieuse s'elevait hardiment contre l'Église établie, dont on comprenait le rôle gouvernemental; et le parlement, organe fidèle des appréhensions et des ressentiments populaires, ayant, au milieu de l'incertitude de ses attributions, retenu le droit de consentir les impôts, se sentait porté à user d'une arme si puissante. De son côté, le roi, épris à l'égal de ses prédécesseurs des hautes prérogatives de la couronne, et s'irritant de l'autorité rivale des par-

lements, combattit avec trop peu de probité dans le choix des moyens, et tomba dans le gouffre de ces révolutions que n'évitent point les sociétés où le droit méconnu veut enfin parvenir à la puissance du fait. Charles Ier, condamné à mort comme tyran, traître, meurtrier, ennemi de la communauté, eut la tête tranchée le 30 janvier 1649. Après la victoire, les ennemis de la royauté se divisèrent. Les presbytériens parlaient de modération, mais dans leurs rangs mêmes s'était formé un nouveau parti, épris de théories républicaines, ambitieux de les réaliser. Tels étaient les indépendants, dont le chef le plus décidé fut Olivier Cromwell (né le 3 avril 1603, † le 3 sept. 1658), qu'un conseil d'officiers nomma protecteur de la république d'Angleterre. Cromwell prit le titre d'altesse, brisa la résistance des communes et inscrivit sur le frontispice de Whitehall cette sentence de la victoire moqueuse: Chambre à louer. Ce gouvernement despotique accorda cependant la liberté de conscience, fut sobre de vexations personnelles, rappela l'ordre dans l'État, la régularité et l'économie dans l'administration. Il fut vigilant, modéré, puissant, C'est le côté grandiose du règne de Cromwell. L'Europe entière ployait sous lui. L'Espagne et la France,

dont la lutte durait depuis un siècle, briguaient son alliance. Il se décida pour la dernière, tenté, sans doute, par l'espoir de quelque riche capture dans les possessions indiennes de l'Espagne. Il battit devant Cadix la flotte espagnole, s'empara de la Jamaïque (1655) et enleva à l'Espagne ses galions chargés d'or. L'acte de navigation (1651) agrandit le commerce anglais. La Hollande, alors dans toute sa splendeur maritime, eut peine à soutenir la lutte. Les flottes du Protecteur couvraient l'Océan, la Méditerranée, et jetaient l'épouvante dans Rome; il devait, disait-on, former une ligue protestante contre la catholicité. Il s'était fait l'arbitre de l'Europe. C'était tantôt le roi de Pologne, tantôt le vayvode de Transylvanie qui implorait ses secours. Gênes lui envoyait une ambassade solennelle; il s'interposait en faveur des Vaudois persécutés. Il faisait supplicier sous ses yeux le frère de l'ambassadeur portugais, pour un meurtre qu'il avait commis à Londres. La France. son alliée, prenait (1657) Dunkerque d'assaut pour lui en faire hommage. Dans ses traités, il signait au-dessus de Louis XIV, qu'il n'appelait que le roi des Français et qui se tenait déconvert devant ses ambassadeurs.

VIII

SCANDINAVES. - SLAVES. - TURGS.

Dans le Nord, Christian II chercha à secouer violemment le joug d'une aristocratie cruelle et oppressive; mais cette tentative lui coûta la Suède, qui, en 1523, se retira de l'union de Calmar, et bientôt après il perdit aussi le Danemark et la Norwège, qui le détrônèrent et choisirent pour roi son oncle paternel Frédéric 1er. Sous celui-ci (1523-1533), l'aristocratie devint toute-puissante et le servage légal. Par les traités de paix conclus

avec la Suède à Rœskilde en 1648, et à Copenhague en 1660, le Danemark perdit la Scanie, le Bléking et le Bahus, ce qui amena la fameuse révolution offrant la contre-partie de la plupart des autres, par laquelle le peuple renonça aux institutions représentatives et remit aux mains du roi le pouvoir absolu avec l'hérédité de la couronne (1660). — La Suède se réorganisa sous la main de fer de Gustave Wasa (1523-1560), le créateur de la prépondérance politique que ce royaume acquit et conserva dans les siècles suivants. Aux règnes de son fils Éric XIV, qui fut déposé en 1568; de Jean III, qui entreprit une guerre ruineuse contre la Russie; de Sigismond, qui fut élu roi de Pologne, et qui essaya vainement de rétablir le catholicisme en Suède; de Charles IX, qui fut continuellement en guerre avec la Russie, succéda le règne glorieux de Gustave II Adolphe (1611-1632), qui mit un terme aux hostilités dans lesquelles la Suède était fatalement impliquée avec tous ses voisins. Sa fille Christine, dont le beau génie avait une tournure extraordinaire et romanesque, continua de régner avec gloire, jusqu'à ce que, fatiguée du pouvoir, elle céda le trône, en 1654, à son cousin Charles X Gustave († 1660), fils du duc de Deux-Ponts, qui eut plusieurs succès militaires. La puissance de la Russie fut fondée par Ivan II Wasiljewitch (1533-1584), qui prit une part activ aux affaires du Nord; ce fut sous son règne que commença (1578 et suiv.) l'aventureuse conquête de la Sibérie par le brigand Jermak († 1584). Après la mort de son fils Féodor I° (1598) l'empire fut ébranlé par des dissensions intestines jusqu'à ce qu'avec Michel Fédrowitch (1613-1645), la maison de Romanow monta sur le trone.—La Pologne, si puissante, si redoutée sous Sigismond Ier (1506-1548) et sous Sigismond II († 1572), tomba en décadence avec l'extinction de la race des Jagellons (1572); elle devint un royaume électif qui souffrit autant par les intrigues de l'étranger que par les factions de l'intérieur, et fut exposée à toutes les horreurs d'une sanglante anarchie d'aristocrates. Déjà l'élection du méprisable Henri de Valois (1572) fut de mauvais augure. En apprenant la mort de son frère Charles IX, il quitta précipitamment le pays qu'il avait été appelé à gouverner. L'unanimité des votes se porta ensuite (1575) sur-le duc de Transylvanie, Étienne Batory, qui épousa Anne, sœur de Sigismond II, et qui sit preuve de grandes capa-

cités politiques et militaires. Après la mort de Ba-

tory, la couronne fut offerte, en 1587, à Sigismond Wasa, prince royal de Suède. Il régna sous le nom de Sigismond III; son intolérance et ses relations de famille préparèrent la ruine de l'État. Le règne de Vladislas IV, son fils (1632), fut plus brillant sous beaucoup de rapports; mais cet éclat n'empêcha point que sous Jean II Casimir (1648-1669) tous les symptômes d'une prochaine décadence n'arrachassent, en 1666, à la prévision de ce prince des prophéties sinistres. Jean-Casimir fut humilié par les ennemis du dehors et il n'eut pas la force de s'opposer à l'insolence toujours croissante des grands. Le funeste veto, ce principe destructif de toute unité, fut généralement mis en pratique (1652).

Le point de contact pour les relations politiques des États du Nord fut la Livonie, qui, menacée par la Russie (1502-1558), prêta, sous son grand-maître Gothard Kettler, foi et hommage à la Pologne (1561), tandis que l'archevêque de Riga se soumit à la Suède (1562). Après cent ans de guerres presque continuelles, le traité d'Oliva, en 1660, rendit la Suède maîtresse de l'Esthonie et de la Livonie; la Courlande resta soumise à la suzeraineté de la Pologne. Cette même paix assura à l'electeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume

(1840-1888), l'indépendance du duché de Prusse. Soliman II († 1566) avait été le dernier grand empereur qui eût régné sur les Turcs; ses successeurs, làches, cruels ou débauchés, furent malheureux dans la guerre ou périrent dans les révoltes des janissaires. Sous Mahomet IV (1648-1687), les vizirs Mahomet et Ahmed Kiuprili relevèrent momentanément l'éclat des armes de la Turquie. — Les États barbaresques, fondés dans le nord de l'Afrique par les frères Horuk et Schéreddin-Barberousse (1504), reconnaissaient, depuis 1518, la suprématie de la Sublime Porte; Tripoli était gouverné par un pacha du Grand Seigneur; Tunis (depuis 1576) et Alger (dépuis 1627) obéissaicnt à des devs nationaux; Fez et Maroc étaient soumis. depuis 1550, à des chérifs de la famille de Saadi, à laquelle succéda, en 1654, une dynastie d'Alides. Le trône de Perse était occupé depuis 1508 par les descendants de l'alide Ismaël Sophi. — La Chine, dont l'empire s'étendait sur le Thibet (depuis 1580), fut conquise par la dynastie des Mantchoux (1644). Le christianisme s'y était introduit depuis 1685. Le Japon avait été civilisé par la Chine; en 1617, ce pays brisa presque en entier les relations qu'il avait nouées avec l'Europe depuis 1541.



CHAPITRE II.

PRÉPONDÉRANCE FRANÇAISE.

1660 - 1700.



IX

COUP D'OBBL GÉNÉRAL.

Le traité des Pyrénées avait mis fin aux grandes guerres entre la France et l'Espagne, comme le traité de Munster avait posé un terme aux longues rivalités de l'Empire et du nord de l'Europe. L'intervention de la religion dans la politique avait déterminé le caractère et les grands événements du xviº siècle et de la première moitié du xvii°. A dater du siècle de Louis XIV, l'histoire fut soumise à une nouvelle influence, celle des intérêts du

commerce. Les gouvernements ne tardèrent pas à vouloir diriger eux-mêmes les travaux de leurs peuples et les conduire dans leurs entreprises commerciales ou industrielles : de là les fabriques privilégiées, les tarifs de douanes, les interdictions d'entrée ou de sortie pour certaines marchandises. Cette manière d'entendre et de régler les relations des États, rationnelle à une époque où tout était naissant et faible dans l'industrie, produisit plus tard les effets les plus funestes. Pendant la paix, il en résulta, d'une part, une méfiance continuelle, chaque État se croyant lésé par son voisin, si celui-ci lui fermait l'entrée de quelques-uns des produits de son industrie; d'autre part, il s'éleva entre les diverses puissances un sentiment de jalousie, qui croissait d'autant plus que l'une d'entre elles faisait de plus grandes affaires : cette rivalité, si mal entendue, n'amena que trop souvent les guerres les plus sanglantes. On avait déjà des armées permanentes; mais cet état de la société et des nations entre elles amenant des relations beaucoup plus multipliées, les armées devinrent plus nécessaires et acquirent une plus grande importance sous le règne de Louis XIV et celui de Frédéric II. Les batailles n'en surent point diminuées et la morale des

peuples et des gouvernements n'y gagna rien. L'organisation plus régulière du système des ambassades contribua beaucoup à resserrer les relations des divers États. Le cardinal de Richelieu avait donné à toutes les grandes cours l'exemple de maintenir des ambassades fixes, même chez les plus petits princes, et ceux-ci en adoptèrent successivement l'usage. Le domaine des négociations publiques fut surchargé d'une foule de détails et souvent même grevé de toutes les conséquences fâcheuses que peuvent entrainer les mécontentements ou les inimitiés personnelles. On mettait, à cette époque, un grand prix aux questions de préséance; c'était un temps tout de formules d'étiquette; mais on ne doit pas croire que ces usages fussent puérils. Dans les difficultés diplomatiques, la question de savoir si un ambassadeur aurait le pas sur un autre décidait souvent de la supériorité d'un cabinet.

X

LOUIS XIV.

Pendant cette période, la population, l'étendue et la situation de la France concouraient à en faire le plus puissant État de l'Europe. Louis XIV, après la mort de Mazarin, régna encore cinquante-quatre ans par lui-même (1661-1715); il poursuivit avec constance, avec habileté, les projets des ministres qui étaient venus avant lui, pour concentrer en sa seule personne toute autorité, pour faire disparaître de la France non-seulement toute opposi-

tion, mais tout sentiment d'indépendance. Richelieu avait humilié les grands seigneurs; Mazarin, les parlements : il ne restait à Louis XIV que de ranger à l'obéissance la noblesse, et il entreprit de le faire, non en l'humiliant, mais en la rattachant par la vanité à sa monarchie. Ses prétentions si fatales à l'Espagne et à l'Allemagne, (droit de dévolution, 1667; chambres de réunion, 1680) trouvèrent un solide appui dans les formidables armées conduites par Turenne († 1675), Condé (jusqu'en 1676, + 1686), les maréchaux de Luxembourg († 1695), de Vauban (1668; † 1707) et d'autres également remarquables. Il affaiblit la puissance déjà languissante de l'Espagne (depuis 1668); gagna des princes allemands par des dons et des promesses; enleva Strasbourg (le 30 septembre 1681); menaça (depuis mai 1672) les Provinces-Unies de ruine et de destruction; ravagea le Palatinat (1688); sit sentir la pesanteur de son bras à Alger (1682, 1683, 1688), Tunis et Tripoli (1685); et Génes (1684), et Rome (1662, 1678, le 19 mars 1682, 1687), tremblèrent devant sa puissance. Louis XIV, grâce à un heureux concours de circonstances, porta la France, dans la partie la plus brillante de son règne, jusqu'à la paix de

Nimègue (10 août 1678), à la plus grande gloire qu'elle eût encore acquise. Tandis qu'elle était victorieuse dans tous les combats, qu'elle donnait des lois à l'Europe dans tous les traités, elle se signalait encore dans les lettres, dans la diplomatie, dans la jurisprudence, dans les beaux-arts, dans les manufactures et le commerce ; et Louis XIV eut le talent de se placer au centre de cet éclat, de s'identifier avec la gloire française, d'être le distributeur de toute distinction. Doué d'un tact délicat, d'une grande dignité dans les manières, il était fait pour représenter sans cesse et pour faire admirer par le peuple cette représentation. Il n'eut aucun besoin de menacer, de violenter la noblesse, pour la tirer de ses châteaux forts, la détacher de ses vassaux; il lui suffit d'ouvrir ses antichambres, et tous ces siers barons se changèrent en courtisans, sans s'apercevoir qu'ils avaient perdu de leur importance.

Quand on étudie la littérature française de ce siècle, on y trouve deux écoles bien distinctes : celle de la liberté et celle de l'autorité, de la royauté. Corneille, vieux frondeur, est un admirateur fervent de la république romaine; sa Muse porte le laticlave et vit au forum. A côté de Corneille se place naturellement la Fontaine, qui, dans ses apologues, fait éclater de vives sympathies pour la liberté. La Rochefoucauld appartient à la même école: la société tout entière excite la profonde indignation de l'auteur des Maximes ; il s'en prend au genre humain de la triste perte de l'indépendance des gentilshommes. La Rochefoucauld est l'école philosophique de la Fronde. Mais l'éclatante autorité de Louis XIV a aussi ses défenseurs zélés. Boileau est l'écrivain qui a élevé le plus haut l'adoration du pouvoir, le culte de la royauté. Racine comprend ce pouvoir sous des formes plus douces; poëte religieux, il vient jeter une teinte biblique et colorée sur les faiblesses du roi. Les comédies de Molière, empreintes des vieilles études de Ménandre et de Plaute, furent des pamphlets piquants dirigés, sous les auspices de Louis XIV, contre la Fronde provinciale, l'esprit bourgeois et gentillatre. Dans ce conflit de deux opinions, il y avait aussi une école littéraire de gentilshommes. Mademoiselle de Scudéry en fut le représentant. Madame de Sévigné se posa comme l'esprit de la vie de château et de province; frondeuse convertie, elle avait retenu l'esprit de la société Scarron et de l'hôtel Lesdiguières. Louis XIV avait la conviction profonde que les gens de lettres sont une puissance, et de là ses soins attentifs pour régner sur ce qu'on appelait alors la république du Parnasse. Richelieu avait fondé l'Académie française pour centraliser la langue et se donner des auxiliaires dans la lutte de pamphlets qu'il dirigeait contre ses ennemis. En fondant (1663) l'Académie des inscriptions et médailles, Louis XIV voulut perpétuer les merveilles de son règne, et avoir sous ses mains une histoire toute prête, des flatteries gravées et ciselées sur le bronze (1666). Puis vinrent les fondations de l'Académie des sciences, de celle de peinture et de sculpture (1671), et de celle de musique. Toutes les sciences humaines, étant ainsi classées sous une direction et une règle commune, se rattachaient au système monarchique, qui ne voulait laisser indépendante aucune des idées de la société.

Le commerce et l'industrie de la France reçurent une impulsion tout à fait nouvelle par le génie de Colbert. Grâce aux talents de cet habile ministre, des manufactures s'élevèrent de toutes parts dans les différentes provinces du royaume, Sous lui aussi la marine militaire prit un tel accroissement que la France devint bientôt l'égale de l'Angleterre sur les mers. Colbert ne se borna point à créer des institutions, il s'efforça de les rendre durables à l'aide de règlements délibérés et rédigés par les hommes les plus éclairés. Ce fut ainsi qu'il fit paraître successivement l'ordonnance de la marine, le code marchand, le code noir et l'ordonnance civile de 1667.

Revenons à Louis XIV. Même dans la période la plus glorieuse du grand règne, lorsque tout Français confondait sa gloire avec celle du grand monarque, lorsque aucune distinction ne lui paraissait possible que celle qui était sanctionnée par la cour, la politique de Louis XIV fut sans bonne foi, sans respect pour les droits d'autrui ou pour les traités; ses guerres furent injustes, cruelles, ruineuses pour ses voisins, ruineuses pour la France qui s'y épuisait. Sa domination religieuse fut oppressive même pour les catholiques; mais les Français ne se permettaient point de juger leur roi : ils placaient leur gloire et leur conscience dans la soumission, et les plus honnètes gens n'éprouvaient ni hésitation ni remords à exécuter des ordres que les lumières du siècle suffisaient pour condamner. La paix de Nimègue (10 août 1678), qui avait porté Louis XIV au faite de sa puissance,

fut aussi l'origine de ses malheurs en l'accoutumant à tout oser, à tout mépriser. Dès lors, il ne cessa de provoquer la jalousie, le ressentiment et la haine de l'Europe. Ses prétentions à la dictature universelle éclatèrent dans la paix de Saint-Germain (29 juin et 2 septembre 1679) et dans la trève de Ratisbonne (15 août 1684), et il n'y renonça pas même à Ryswick (29 septembre et 30 octobre 1697), nonobstant l'épuisement de la France et la destruction presque totale de sa marine près de la Hogue (31 mai 1692).

La France avait trouvé une alliée fidèle dans la Suède. Le traité de Saint-Germain restitua au roi Charles XI (1660-1697) tout ce que les chances de la guerre avaient fait perdre à ce pays. Charles employa les années de paix que ce traité lui valut, à rendre son autorité despotique et son armée formidable; et, sur la fin de son règne, il était devenu si puissant que ce fut sous sa médiation que s'ouvrit le congrès de Ryswick, qui avait pour but de pacifier l'Europe. Christian V de Danemark aussi se déclara, en 1680, pour la France. Louis XIV sut mettre dans ses intérêts les ministres des Stuarts, rappelés sur le trône d'Angleterre, de Charles II (1660-1685) et de Jacques II (1685-1688),

qui voulaient gouverner sans contrôle, à la manière du roi de France. La Turquie, une grande partie de l'Italie, du Portugal et plusieurs princes d'Allemagne avaient subi l'influence de la politique française.

XI

ENPAGNE. -- AUTRICHE. -- PROVINCES-UNIES. -- ANGLETERRE.
-- BRANDEBOURG.

Les adversaires les plus malheureux de la France furent l'Espagne, sous Charles II (1665-1700), dernier prince d'une race dégénérée, et l'Autriche, sous Léopold I^{er} (1658-1705), qui, par son excessive sévérité, irrita la Hongrie (1674) et la Transylvanie (1701), et attira (1688) les Turcs sur Vienne. Cette ville ne dut sa délivrance qu'à la vaillante épée de Sobieski, de ce Jean de mémoire immor-

telle, de qui l'Allemagne peut dire : « Il fut un homme venu de Dieu pour me délivrer. »

Les États-Généraux de Hollande, en se portant comme médiateurs dans la paix d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668), n'avaient pas calculé les conséquences inévitables de cette situation. Il en résulta que quelques mois après la conclusion du traité, il fut déjà question, dans les conseils de Louis XIV, d'une expédition contre les Provinces-Unies pour venger certaines insultes qui, disait-on, avaient été commises par ces fiers républicains contre le roi de France. C'était là un prétexte; mais ce qui tentait l'ambition de Louis, c'était ce territoire magiquement créé, cette formidable marine, ces grands arsenaux qui s'étendaient d'un bout à l'autre du Zuyderzée. Quand le manifeste de guerre fut lance contre la Hollande, les États-Généraux n'étaient pas préparés à la résistance. Depuis leur affranchissement de l'Espagne, les Hollandais n'avaient pas eu de guerre sérieuse; ils avaient songé, dès lors, à agrandir leurs colonies, à multiplier leurs comptoirs; une longue paix leur avait fait négliger tous les arts des batailles; les places fortes avaient à peine garnison. Le parti bourgeois et puritain du vertueux citoyen Jean de Witt; qui.

grace à la triple alliance formée par W. Tempel (23 janvier 1668), avait paralysé les premières tentatives de Louis contre l'Espagne, lutta contre le parti militaire et féodal du prince d'Orange, et les méfiances des marchands contre les comtes et barons d'origine allemande, affaiblirent tous les éléments de résistance. Le prince d'Orange, qui visait au stathoudérat héréditaire, en finit avec Jean et Corneille de Witt, ces nobles défenseurs des libertés nationales; tous les deux condamnés au bannissement, ils tombèrent massacrés par le peuple uni aux nobles (20 août 1672). L'électeur de Brandebourg et d'autres princes de l'Empire, ainsi que l'Autriche et l'Espagne, signèrent un traité d'alliance offensive et défensive avec le prince d'Orange et déjouèrent les projets ambitieux de Louis XIV.

Guillaume III d'Orange (né en 1650; † le 8 mars 1702), nommé stathouder au milieu des plus grands périls de la patrie (2 juillet 1672), devint l'Ame du système antifrançais (6 février 1683, 9 juillet 1686, 12 mai 1689, 1702), si favorable à la grandeur naissante de l'Angleterre et à la prospérité commerciale de la Hollande. Le 23 décembre 1688, ce prince opéra cette fameuse révolution d'Angleterre qui détrôna le dernier des Stuarts. Il

est utile, quand on médite l'histoire, de mettre en présence la révolution d'unité dans l'Église gallicane préparée par la révocation de l'édit de Nantes (18 octobre 1685), et la révolution d'unité dans l'Église anglicane opérée par l'avénement de Guillaume III. Ces changements sont deux faits d'intolérance à côté l'un de l'autre; Louis XIV ramène l'unité religieuse par la persécution contre les huguenots, comme les communes d'Angleterre ramènent l'unité par les actes contre les catholiques et les dissenters, en vertu de la même tendance. C'est que la société était alors aux prises sur un principe religieux; les lois de tolérance n'étaient pas possibles, parce qu'elles n'étaient pas compatibles avec les besoins politiques de la situation; les catholiques prirent les armes en Irlande, comme les huguenots dans les Cévennes par le même mobile. Jacques II, qui avait sollicité de son parlement la liberté de conscience, fut obligé de s'enfuir d'Angleterre, parce qu'on avait aperçu une petite chapelle catholique et qu'il avait souffert quelques moines dans son palais; les ministres protestants quittèrent la France, parce qu'ils voulaient prier paisiblement dans leurs temples.

Ce furent les efforts du grand électeur de Bran-

debourg, Frédéric-Guillaume, marié à la princesse d'Orange, Louise-Henriette, qui décidèrent l'empereur, le Danemark, Hesse-Cassel et d'autres princes allemands à se déclarer pour la Hollande contre la France. Au mois d'août 1674, Frédéric fit sa jonction avec les Impériaux, Leur général en chef, Bournonville, évita la bataille que Frédéric-Guillaume appelait de tous ses vœux, et Turenne, après avoir reçu des renforts, désit les Allemands près de Mulhouse dans le Sundgau, et les obligea à quitter l'Alsace. L'électeur prit ses quartiers d'hiver en Franconie, et avec 5,600 hommes il défit 11,000 Suédois dans la bataille de Fehrbelin (18 juin 1675) et commença, par cette victoire, la grandeur militaire de sa maison. Frédéric-Guillaume favorisa de tout son pouvoir, dans ses États, l'agriculture et l'éducation du bétail. La protection qu'il accorda aux Français réfugiés enrichit son électorat de 20,000 habitants laborieux, qui y établirent des fabriques et des manufactures et défrichèrent beaucoup de terres arides. Si le fort qu'il sit construire sur la côte d'Afrique par le major Grobern, et qui fut appelé de son nom Friedrichsbourg, ne répondit pas aux espérances qu'en avait concues la société africaine fondée par lui, cette

tentative sut au moins une preuve de son désir d'étendre les relations commerciales de la Prusse. Sous son règne, Berlin s'embellit de plusieurs établissements publics et de monuments remarquables; c'est à lui que cette ville est redevable de sa bibliothèque, et Duisbourg de son université, établie en 1655. Il mourut le 29 avril 1688 à Potsdam, laissant à son sils Frédéric I^{or} un pays bien organisé et considérablement agrandi, un trésor de 650,000 écus prussiens et une armée bien exercée de 28,000 hommes.

XII

EUROPE SEPTENTRIONALE ET ORIENTALE.

Le traité d'Oliva avait réglé, le 23 avril 1660, les relations politiques des États scandinaves. En Suède régnait ce Charles XI, roi populaire et tyran de l'ordre de la noblesse. Il était tout-puissant; le clergé, les bourgeois et les paysans lui avaient donné le pouvoir, et Charles l'avait employé à courber avec violence la tête hautaine des nobles. En Danemark, Frédéric III eut pour successeur Christian V (1670-1699) qui, en 1675, commença

une guerre acharnée contre la Suède. La flotte danoise gagna les batailles d'Œland, de Gottland et de Kioge; mais par terre les succès furent trèsvariables: Charles XI remporta sur Christian V la sanglante victoire de Lund et le défit d'une manière décisive près de Landscrona. Christian eut néanmoins quelques succès en Allemagne; mais abandonné par ses alliés et menacé par une armée française, il fut obligé de rendre, à la paix de Fontainebleau en 1679, toutes ses conquêtes. Après avoir publié le code danois et norwégien, et après beaucoup de querelles avec les dues de Holstein et les Hambourgeois, Christian mourut, et eut pour successeur Frédéric IV.

La Pologne sit un pas de plus vers sa décadence sous l'inepte Michel Thomas Koributh Wiesniowieki (1669-1673). Son successeur, Jean III Sobieski, aussi grand capitaine que mauvais politique, releva au dehors la gloire des armes polonaises, mais ne sit rien pour l'intérieur. Appelé en 1683 au secours de Vienne assiégée par les Turcs, la victoire mémorable qu'il remporta sous les murs de cette capitale délivra l'Empire, sauva la chrétienté, sit restituer à la maison d'Autriche la Hongrie dont les Turcs possédaient

la plus grande partie, mais ne profita point à la Pologne.

En Russie, Alexis Mikaëlowitch s'occupa activement de la civilisation et de la prospérité de ses peuples. Il fut le premier czar qui entretint des relations suivies avec les autres puissances de l'Europe. Né en 1630, il mourut en 1676. La nation russe était encore tout orientale; son organisation orageuse, ses révoltes de strélitz, ses mouvements de palais, la rapprochaient beaucoup des mœurs et des habitudes ottomanes. Le successeur d'Alexis fut Ivan III, qui régna en commun avec son frère Pierre dit le Grand, jusqu'en l'année 1689. Les armées russes se dirigeaient tout entières vers la Crimée; la préoccupation de la Russie était alors de dompter la race tatare et cosaque pour s'ouvrir un débouché vers la mer Noire. Pierre, aidé de l'officier génevois Lefort, commençait son immense carrière de travaux militaires, s'essayant comme un simple soldat au maniement des armes.

De cette époque date la gloire militaire du prince Eugène de Savoie. En 1697, le sultan Mustapha II s'étant avancé vers le Danube pour soutenir Tékéli qu'il avait couronné roi de Hongrie, Eugène fut envoyé contre lui avec une armée de 50,000 hommes. Il l'atteignit près de Zentha (11 septembre) et le défit : 30,000 Turcs tués ou noyés, l'artillerie et les équipages du sultan pris ou anéantis, 27 pachas et le grand vizir Elmas restés sur le champ de bataille, tels furent les résultats de cette grande journée. Aux opérations militaires succédèrent les négociations, et le 26 janvier 1690 se conclut à Karlowitz un traité par lequel les Turcs cédèrent à Léopold Ior la Transylvanie, et aux Polonais la Podolie, l'Ukraine et la ville de Kaminiec. Le czar Pierre conserva Azof, dont il était déjà maître, et les Vénitiens gardèrent Sainte-Maure, des places en Dalmatie et la Morée, conquise par leur doge Morosini. Quant aux Hongrois, ils aimèrent mieux se faire sujets des Turcs que d'accepter les conditions que leur offrait l'Empereur.

CHAPITRE III.

ÉQUILIBRE POLITIQUE EN EUROPE.

1700 - 1789.

XIII

COUP B'ORIL GRNERAL.

Louis XIV avait trouvé un redoutable adversaire dans Guillaume III, prince d'Orange et roi d'Angleterre. Guillaume s'était fait le symbole d'une idée, d'un principe, d'une résistance fondée sur un parti vivace, qui était la réforme. Louis XIV, c'est la monarchie puissante, gouvernementale, catholique; Guillaume III, c'est le régime aristocratique pondéré, représentatif; c'est l'Église anglicane et la force des lords possédant les fiefs des vieux monastères, la couronne et la propriété du sol anglais. Ce fut de la lutte engagée par ces deux souverains

que sortit le fameux système de l'équilibre politique. Dans les rapports qui existaient entre les puissances, dans leur attitude respective, on avait dès longtemps cherché à saisir un principe d'ordre et d'unité, quelque fait réel qui servit de régulateur et qui fût en même temps capable d'arrêter les écarts de l'ambition. Ce principe, entrevu déjà par Polybe, et plus tard toujours soupconné, désiré par ceux qui souffraient des abus de la puissance, fut ensin saisi et combiné par le génie prosond de Guillaume III. A la mort de Frédéric II, ce système semblait affermi sur des bases inébranlables : mais quiconque portait un regard attentif sur la situation intérieure des grands États de l'Europe, pouvait s'apercevoir que les étais de cet édifice si pompeusement élevé étaient vermoulus et devaient s'écrouler sans retard. Les tendances constantes des rois vers le pouvoir absolu avaient, dans presque tous les États du continent, anéanti les libertés publiques; et cependant l'idée en vivait partout. réveillée et entretenue par les plus grands écrivains, non comme une simple théorie, mais comme un bien réel dont Angleterre paraissait faire sentir tout le prix. On ne connaissait de mesure de la force des États que celle des armées perma-

nentes, qui élevaient partout un mur de séparation entre elles et les nations qu'elles étaient chargées de défendre. Traître à ses promesses, la politique leva le masque en Pologne (1772), et dès lors prévalut le système de l'arrondissement des États aux dépens des faibles, et cette autre opinion non moins suneste, que la puissance des États ne se mesure que sur le nombre des lieues carrées et la somme des revenus. Le droit des nations cessa d'être une garantie, l'égoïsme devint le principe dominant dans la vie publique comme dans la vie privée. D'autre part, les nations adoptèrent des idées en contradiction flagrante avec l'ordre de choses alors existant. Le dogme de la souveraineté du peuple, proclamé d'abord en Hollande, puis développé par l'école calviniste et philosophique de France, obtint une sanction solennelle par l'indépendance de l'Amérique. Les partisans de cette révolution l'emportèrent en Europe, et des germes démocratiques furent semés à pleines mains et cultivés avec sollicitude au milieu des systèmes monarchiques. Enfin, la confusion, dans la vie sociale, des classes élevées et de l'état mitoyen amena dans les mœurs civiles un nivellement qui ne tarda pas de réagir puissamment sur les mœurs publiques.

XIV

ÉPOQUE DE LA GUERRE DU NORD.

Le commencement du xviii siècle est caractérisé par deux guerres, celle du Nord et celle de la succession d'Espagne. Dans tous les mouvements armés de l'Europe, une puissance avait toujours exercé, depuis le xvi siècle, un rôle de neutralité forte et décisive; nous voulons parler de la Suède. A la fin du xvii siècle, elle sortit de toutes les conditions de cette politique calme et modérée qu'elle devait à ses publicistes et à ses hommes d'État. Le

jeune roi Charles XII régnait depuis trois ans sous la régence de son aïeule Hedwige-Éléonore; il avait quinze ans à peine lors de son avénement (1697), et toute la violence de cette tête se montra lorsque arrachant la couronne à l'archeveque d'Upsal, il la mit sur son jeune front. Charles XII ne fut point cependant le premier agresseur dans la lutte qui s'engagea bientôt. Christian V, roi de Danemark. Auguste II, roi de Pologne, et le czar Pierre Ier, jaloux de la prépondérance que la Suède avait acquise dans le Nord, s'unirent par une alliance menaçante pour ce pays. Charles XII s'arma pour défendre les droits de son beau-frère, le duc de Holstein-Gottorp, dont les États avaient été envahis par les troupes danoises. Charles XII était un prince petit de taille, à l'éducation de fer, avec ces habitudes militaires qui lui faisaient appeler les champs de bataille pour lit de repos. Le nom de ce prince, après l'éclatante victoire de Narva (30 nov. 1700), remplit le monde. Ce fut à l'instigation de Louis XIV que le roi de Suède se porta en Pologne pour détrôner Auguste II (2 juill. 1704), qu'il le poursuivit dans son électorat de Saxe, et lui imposa les humiliantes conditions de la paix d'Altranstadt (14 ---24 sept. 1706). L'ambition des Suédois grandissait

avec la victoire; mais telle est la fatale destinée des nations qui sortent de leurs limites naturelles qu'une réaction se prononce contre elles et les accable; elles perdent leur vieille influence, leur antique position, pour ne pas retrouver une grandeur nouvelle. C'est depuis Charles XII que la Suède a compromis ce beau rôle de neutre et d'arbitre qu'elle avait gardé pendant le xvii° siècle. L'astre de Charles XII palit à Pultava (27 juin 1709). Forcé de fuir, il arriva à Bender, sur le territoire turc, pendant que ses ennemis envahissaient la Suède. Inquiété en Turquie, il revint dans ses États; aidé par le baron de Gortz, homme de tête et de cœur, il vit bientôt ses affaires reprendre une tournure favorable, lorsque, le 11 décembre 1718, il fut tué au siége de Frédéricshall. A Charles XII succéda (1er mars 1719) sa sœur Ulrique-Éléonore, épouse de Frédéric de Hesse. Ce fut sous ce règne, qui dura trente-trois ans, que les diètes suédoises recouvrèrent leur indépendance, grâce au maintien de l'équilibre politique, mais qu'elles furent complétement aristocratisées.

Le plus grand adversaire de Charles XII, le czar Pierre I^{er}, venait d'entrer, comme nous l'avons dit, dans la lice politique. La Russie n'avait pas encore cet immense développement, cette action puissante sur l'Europe qui la place aujourd'hui au premier rang. Pierre voyagea en Hollande, en Angleterre, où, marin, charpentier, mathématicien, il vivait et travaillait comme un simple ouvrier. Il fut le créateur du commerce et de l'industrie de la Russie, de sa puissance sur terre et sur mer. La fondation de Saint Pétersbourg seule fut une idée colossale et providentielle; mais en réunissant sur sa tête la couronne spirituelle et temporelle, en imposant forcément à des populations barbares une civilisation factice, il arrêta dans sa marche le libre développement de la nation russe et brisa violemment tous les ressorts de sa spontanéité native. Après la paix glorieuse de Nystadt (10 sept. 1721), l'empereur de toutes les Russies fut successivement reconnu par les potentats de l'Europe; mais les fréquentes révolutions du palais sous Catherine Ire (1725-1727), Pierre II (né en 1714, † le 29 janv. 1780), Anne († le 28 oct. 1740), Ivan (né le 28 août 1740), Elisabeth (née le 6 déc. 1740) paralysèrent, dans ce pays, le progrès de la civilisation.

Le 28 janvier 1701 l'électeur de Brandebourg, Frédéric III, se fit couronner roi de Prusse, sous le nom de Frédéric les. La transaction de Passau,

(16 juill. 1552) en donnant une place au protestantisme dans l'Empire, avait préparé la grandeur des électeurs de Brandebourg, Frédéric III fut le premier de ces électeurs qui passa de l'alliance de la France à celle de l'Empire; son ambition était de ceindre la couronne royale, et dans les vieilles coutumes l'empereur d'Allemagne avait le pouvoir de créer des rois comme les Césars jetaient le sceptre et la pourpre aux princes de Bithynie et d'Assyrie. Ce fut par le traité militaire de Vienne, du mois de mai 1700, que l'empereur Léopold reconnut la Prusse comme royaume, et constitua ainsi une royauté en échange de 10,000 hommes, que Frédéric s'engageait à entretenir à ses frais pendant tout le temps que durerait la guerre de la succession d'Espagne. Plus tard naquit la rivalité permanente des deux souverainetés, l'une s'étendant toujours au nord et au centre, l'autre cherchant une compensation inévitable en Italie. Frédéric les se montra tout sier de son titre; comme Louis XIV, il fonda un ordre de chevalerie : l'Aigle noire brilla sur la poitrine des rois. L'Empereur ne comprit pas la portée de cette royauté militaire jetée au nord de l'Allemagne ; le prince Eugène, habile politique, en aperçut seul le danger : « Il faudrait pendre, dit-il, les

ministres qui ont donné un tel conseil à l'Empereur.»

Depuis deux siècles, la Pologne, avec son système orageux d'élection royale, était livrée à des crises périodiques d'anarchie et de confusion; sa noblesse chevaleresque, ses castellans belliqueux avaient conservé les mœurs des Sarmates. Chaque palatin était comme un grand vassal du moyen age; il élevait son étendard blanc, à l'aigle d'or, sur le champ d'élection, et là, librement et hautement, il proclamait son roi. En dehors de cette noblesse se trouvaient des paysans pauvres et serss; des juis riches, usuriers et sales; des bohèmes errants et des nobles insubordonnés; en un mot, la vie de la société du xıre siècle au milieu du xvii°. Dans les jours d'élection, tous ces chevaliers, prélats, palatins, apparaissaient, sur leurs chevaux de bataille, ou trainés sur des chars aux roues de fer et de bois durci au feu. Jean Sobieski, le Machabée de l'Église et de l'Europe civilisée, venait de mourir; il s'agissait de procéder à l'élection d'un roi. La noblesse polonaise n'était pas riche, les candidats répandaient de l'argent; la plus déplorable corruption s'était cachée dans les palatinats; en Pologne, comme à Rome, on savait le tarif des voix. C'était

une sérieuse affaire diplomatique que l'élection d'un roi de Pologne : l'Empire avait un haut intérêt à le tenir dans sa dépendance, parce que la Pologne formait sa frontière orientale; la France, en guerre avec l'Empire, devait également souhaiter un roi de Pologne tout dévoué à sa politique. Les magnats, travaillés par le cardinal de Polignac, élurent, en 1697, le prince François-Louis de Conti, qui se rendit aussitôt à Dantzig; mais il ne trouva pas les choses disposées suivant son attente ; le parti de l'électeur de Saxe, Auguste II, candidat germanique, l'emporta sur le sien. Trop confiant dans ses forces et dans l'appui de la maison d'Autriche, Auguste se ligua avec Christian V et le czar Pierre le contre la Suède, à laquelle il voulait arracher la Livonie, comme le premier la voulait dépouiller du Sleswig, et le second de la Baltique; mais Charles XII, après avoir défait les Russes et les Danois, attaqua les Saxons, les battit, marcha contre Varsovie, s'empara de Cracovie, et convoqua une assemblée qui nomma roi, en 1704, le palatin de Posnanie, Stanislas Lesczinski. Cependant sa défaite à Pultava renversa tous ses projets : Stanislas se réfugia en France, et Auguste II remonta sur le trône; mais ce fut sous la tutelle de la Russie.

XV

GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE.

Charles II, maître du vaste monde espagnol, après avoir passé sa vie dans d'obscures jouissances, dans d'incessantes futilités, en compagnie de nains, de baladins et de chanteurs, mourut au Buen-Retiro le 1^{er} novembre 1700. Louis XIV osa braver l'Europe en procurant par l'intrigue et la fraude l'héritage de ce prince à son petit-fils Philippe d'Anjou. L'Autriche (mai 1701), la Hollande (7 sept. 1701), la Prusse (20 janvier 1702), la Grande-Bretagne

(15 mai 1702), l'empire d'Allemagne, à l'exception des électorats de Bavière, de Cologne et de l'évêché de Liége (28 septembre 1702), se liquèrent pour réprimer son ambition. Le Portugal (16 mai 1708) et la Savoie (25 octobre 1708) entrèrent aussi dans cette ligue formidable. La Hollande, outre un contingent en hommes, devait fournir les fonds nécessaires. Singulier pays alors que la Hollande! Tout était sur un pied d'égalité dans cette république de marchands. Au milieu de leurs jardins de tulipes et de leurs canaux verdoyants, ils s'occupaient ardemment de leurs expéditions de l'Inde et de leurs comptoirs remplis de doublons. L'argent s'était concentré dans cette terre ingrate où des merveilles s'élevaient contre les ravages des eaux et la stérilité du sol. On ne songeait à Amsterdam qu'à réunir le plus de florins possible; les marchands apportaient à cette œuvre une ostentation remarquable; les uns empilaient des pistoles d'or dans des caves immenses, les autres dispersaient en dalles sur le sol leurs pièces d'argent; c'était la vanité des gros bourgeois, leur seule noblesse, et qui composaient le gouvernement municipal et fédératif, fondement de leur république: comme ils n'étaient pas très-forts aux batailles sur

terre, ils louaient bon nombre de seigneurs et de soldats allemands, leur assuraient des existences nobles dans l'État. Si la flotte hollandaise aux grosses flûtes et vaisseaux était très-redoutable quand le pavillon de de Ruiter pendait aux mâts, les troupes de terre n'avaient quelque renommée que parce qu'elles étaient recrutées en Allemagne; et c'est ce qui fit, dans l'origine, le pouvoir et le stathoudérat des princes de Nassau-Orange. Cependant Louis XIV ouvrit la campagne en 1690 : mais les hautes capacités militaires de ses maréchaux, Villeroi, Villars, Vendôme, Catinat et Berwick vinrent échouer devant l'ardent patriotisme du grand-pensionnaire Heinsius (né 1633, † le 3 août 1720) et devant l'admirable tactique du prince Eugène et du duc de Marlborough (né 1650, † 1722). Le soulèvement des camisards dans les Cévennes (1686, 1702) et des calamités physiques (1709) se joignirent au fléau de la guerre extérieure. La France perdit dans la guerre de la succession d'Espagne tous les fruits d'une administration heureuse et souvent habile. La détresse des peuples fut effroyable; cependant l'enthousiasme pour le roi, l'admiration et la plus scrupuleuse obéissance se soutinrent au milieu des revers, après les sanglantes défaites d'Hochstadt (13 août 1704), de Ramillies (23 mai 1706), d'Oudenarde (11 juillet 1708) et de Malplaquet (11 septembre 1709). Louis XIV, ayant vainement sollicité la paix à la Haye (1705) et accepté les plus humiliantes conditions à Gertruydenberg (1709), refusa fièrement de concourir à expulser, par les armes, son petit-fils d'Espagne. Une révolution ministérielle en Angleterre (19 août 1710) et la mort de l'empereur Joseph I^{er} (17 avril 1711) le sauvèrent de la plus triste des situations. Les préliminaires de la paix furent arrêtés le 11 octobre 1711, et la paix elle-même conclue à Utrecht, le 11 avril 1713, et à Rastadt-Baden, le 6 mars et le 7 septembre 1714. La France reconnut le roi George ler et la succession protestante dans la maison de Hanovre, renonça à la couronne d'Espagne et promit la démolition du port de Dunkerque; elle céda à l'Angleterre Minorque et Gibraltar, la Nouvelle-Écosse, la baie d'Hudson, Terre-Neuve et Saint-Christophe. La république hollandaise reçut en dépôt la portion des Pays-Bas qui appartenait à l'Espagne, à la condition de la remettre à l'Autriche, après s'être assuré par un traité une barrière contre la France. Le duc de Savoie recut l'Île de Sicile et les ports de Toscane avec la dignité royale. L'Autriche obtint, outre la Belgique, Naples, le Milanais et la Sardaigne. Le roi de Prusse fut reconnu par la France souverain de ce pays et du comté de Neufchâtel. A ce prix la dynastie des Bourbons s'établit en Espagne.

XVI

ACTIVITÉ DIPLOMATIQUE DES CADINETS. — ESPAGNE. —
AUTRICHE. — ANGLETERRE. — FRANCE.

Par le traité d'Utrecht, l'Espagne perdit ce qui lui restait de son ancienne domination en Italie et dans les Pays-Bas; toutefois, bornée à son territoire péninsulaire et à ses immenses possessions d'Amérique, elle pouvait encore, sous une administration éclairée, prendre rang parmi les premières puissances de l'Europe. On ne saurait confondre dans une commune réprobation le gou-

vernement des rois de la maison de Bourbon avec celui des princes de la maison d'Autriche. Philippe V (d'Anjou) et ses successeurs tentèrent à diverses reprises d'imprimer un nouveau cours aux destinées de cet empire ; mais leur éloignement héréditaire pour les institutions nationales qui seules pouvaient le régénérer, frappa d'impuissance tous leurs efforts; et, en définitive, l'Espagne continua de déchoir. L'issue de la guerre de succession avait changé sa politique: d'ancienne ennemie, l'Espagne était devenue l'alliée naturelle de la France. Le désir que Philippe V éprouvait de revenir sur la renonciation au trône de France, qui lui avait été imposée par le traité d'Utrecht, servit de prétexte à son ambitieux ministre, le cardinal Albéroni, pour susciter, en 1717, une nouvelle guerre, qui devint générale et où les armes de l'Espagne brillèrent de quelque éclat. Albéroni (né à Plaisance en 1664, † le 26 juill. 1752), résolu de rendre à la Péninsule son ancienne splendeur, réforma les abus, créa une marine, disciplina l'armée espagnole à l'instar des troupes françaises, et rendit le royaume plus puissant qu'il n'avait été depuis Philippe II. En vain le duc d'Orléans, régent de France pendant la minorité de Louis XV, renonçant à l'al-

liance de l'Espagne, entra dans celle de l'Angleterre: l'orgueilleux prélat s'opiniatra dans son système; il jeta même le masque, attaqua l'Empereur et lui enleva la Sardaigne (1717); mais, l'année suivante, la flotte espagnole dans la Méditerranée fut anéantie par celle de l'Angleterre (22 août 1718). Albéroni songea alors à allumer une guerre générale sur tout le continent; à cet effet, il rechercha l'alliance de Pierre le Grand et de Charles XII: il tacha d'embarrasser l'Autriche dans une guerre contre les Turcs et d'exciter une révolte en Hongrie, tandis qu'il avait des intelligences en France et un parti qui se flattait de parvenir à s'emparer du duc d'Orléans. Ce dernier opposa à Albéroni le fameux abbé Dubois, son ancien professeur. Envoyé en Angleterre comme ministre plénipotentiaire, Dubois y fit preuve d'un talent et d'une finesse remarquables, en triomphant d'une soule d'obstacles pour amener la conclusion d'abord de la triple, et en 1718, de la quadruple alliance, traités qui créaient pour la France un système de politique extérieure entièrement nouveau, celui de l'alliance anglo-française.

En Angleterre, après la mort de la reine Anne (12 août 1714), et conformément à l'acte de succession, la maison de Hanovre fournit, en 1714, une nouvelle dynastie au trône, dans la personne de George Ier (11 juin 1727), sous lequel ce pays parvint au plus haut degré de prospérité matérielle et de considération politique. --En Allemagne, Charles VI (1711-1740), voulant assurer la couronne à sa fille Marie-Thérèse, à l'exclusion des filles de Joseph Ier, son frère, négocia avec les puissances pour faire reconnaître par elles sa pragmatique sanction, qui régla ce point litigieux. Il négligea l'armée, qui aurait mieux défendu la princesse que tous les traités. Lorsqu'en juin 1715 les Turcs déclarèrent la guerre à Venise, l'Empereur entreprit la défense de cette république. Vainqueur d'abord, grace aux talents du prince Eugène, il fut pourtant obligé, lorsque les Espagnols menacèrent l'Italie, de faire la paix (à Passarowitz, 1718), laquelle toutefois augmenta son empire. Après la mort d'Auguste II, roi de Pologne, en 1733, Charles VI, de concert avec la Russie, se déclara pour le fils de ce prince, tandis que la France et l'Espagne se prononcèrent en faveur de Stanislas Lesczinsky; de là une guerre sanglante, qui se termina, en 1785, par la perte, pour l'Autriche, des Deux-Siciles et d'une partie du duché de Milan. En 1787, l'alliance de Charles avec la Russie l'entraîna dans une guerre contre la Turquie. Trois campagnes furent malheureuses, et Charles signa, en 1739, la paix, qui lui fit perdre la Valachie et la partie autrichienne de la Servie, dont la ville de Belgrade elle-même dépendait.

XVII

RÉGENCE DU DUC D'ORLÉANS.

Fidèle à la politique du due d'Orléans, la France déclara formellement la guerre à l'Espagne. Le due de Berwick désit, en 1719, l'armée de Philippe V dans la Biscaye; et ce prince, perdant courage, conclut une paix dont la première condition était l'éloignement d'Albéroni. Philippe V alors adhéra au traité de la quadruple alliance, qui donnait à la Savoie la Sardaigne et la dignité royale; à l'Autriche, la Sicile, et à l'insant don Carlos l'ex-

pectative de Parme et de la Toscane. Philippe V, en outre, renonça à toute prétention sur le trône de France. De plus, le jeune roi Louis XV devait épouser une infante, et M110 de Montpensier, quatrième fille du régent, serait fiancée au prince des Asturies, l'héritier de la couronne d'Espagne. Ainsi, d'une part, le traité de la quadruple alliance recevait son exécution, et de l'autre, les liens de famille se rattachaient d'une manière plus intime et plus profonde. Cette combinaison, œuvre de Dubois, était l'acte de la plus haute, de la plus puissante capacité; on maintenait la paix sans briser le système politique de Louis XIV; la France reprenait sur l'Espagne l'ascendant qui lui était propre et qui avait été la préoccupation de ses rois depuis Henri IV.

Un des éléments qui, en France, avaient le plus aidé les moyens de guerre pendant la campagne d'Espagne, était la facilité du crédit; jamais les valeurs de convention n'avaient obtenu une plus haute faveur; l'argent monnayé, les lingots d'or étaient méprisés; on échangeait tout pour les billets de la banque de Law. Avant de parler de ce système, il n'est pas sans importance, croyons nous, d'examiner quel fut l'état financier de la France avant cette époque.

· Ce fut sous le règne de Henri IV, et grace à Sully, que les revenus et les dépenses furent réglés pour la première fois selon des vues financières. Quand Sully fut chargé du contrôle, l'État, grevé d'une dette qui montait à 16 millions, ne pouvait disposer que du tiers environ des 24 millions de ses revenus publics. La perception de ces revenus était abandonnée à des traitants, à des nobles et même à des étrangers. Sully restitua au gouvernement la manutention des recettes, après en avoir fait constater l'état exact; il vérifia les dettes, annula les créances mal fondées, fit rentrer les domaines aliénés par faveur de cour, supprima beaucoup de charges inutiles, remboursa une partie de la dette, réduisit la rente au denier 16, de 12 qu'elle était auparavant. Il diminua les tailles, encouragea l'agriculture et l'industrie, réforma une partie de l'armée, et facilita les moyens de communication entre les diverses provinces, Ainsi, grace à l'ordre qu'il mit dans les finances pendant les 15 années de sa gestion, la France, loin d'être obérée comme auparavant, n'avait plus qu'une dette de six millions; les recettes présentaient annuellement un excédant de 4 millions sur les dépenses, et il y avait à la Bastille un trésor de l'épargne, consistant en 22 millions. On peut faire à Sully le grave reproche de n'avoir pas compris les avantages que procurent la navigation, la fabrication des articles de luxe et le commerce colonial. En somme, c'était un habile administrateur plutôt qu'un grand financier, dans le sens que nous attachons maintenant à ce mot.

Après Sully, le désordre rentra dans les recettes et les dépenses, par suite des guerres civiles, de l'arbitraire du pouvoir et de l'importunité des courtisans. Pendant la minorité de Louis XIV, la dette publique s'était élevée à plus de 52 millions ; le déficit fut considérable, malgré les hausses des droits de gabelle, d'octroi, de tailles, et malgré les nouvelles taxes imposées à divers genres d'industrie. Ce ne fut pas Mazarin qui rétablit l'ordre dans les finannances, cet honneur était réservé à Colbert, qui remédia aux abus, comme l'avait fait Sully, mais en partant d'autres principes. Car si Sully ne favorisait que l'agriculture, Colbert ne seconda que le commerce. Il imposa aux receveurs de tailles l'obligation d'inscrire régulièrement les recettes dans leurs livres de compte, et de verser, dans l'espace de 15 mois, au trésor public, les sommes percues. Grace à l'ordre et à l'économie introduits par ce ministre, les tailles furent diminuées, et l'on

put réduire considérablement la dette publique. Malheureusement le faste et l'ambition de Louis XIV, qui dévoraient des sommes énormes, détruisirent l'effet salutaire des économies de son ministre, et dans la guerre de 1672 à 1678, il fallut revenir en partie aux expédients ruineux des temps antérieurs auxquels Colbert avait mis tant de peine à remédier, tels que l'augmentation des tailles, l'hérédité des charges et la création de charges nouvelles, les aliénations de rentes sur le domaine, la vente de titres de noblesse, etc. Ce fut pendant ces guerres que Colbert essaya le premier une institution de crédit public, dont les banques de Gênes, de Venise, d'Amsterdam, lui avaient peut-être donné la première idée, et qui était jusqu'alors inconnue en France. C'était une caisse appelée des emprunts, où l'on recevait l'argent des particuliers en leur donnant cinq pour cent d'intérêt pour le temps qu'ils laissaient leurs fonds au gouvernement. On apporta une assez grande quantité d'argent à cette caisse, ce qui mit Colbert à même de libérer l'État de dettes très-onéreuses. Il appliqua au même but des fonds provenant d'emprunts effectués à des intérêts modérés.

Lepelletier, Chamillart, Desmarets, successeurs

de Colbert, ne surent remédier à la pénurie du trésor que par les vieux moyens de la hausse des tailles, de la création d'offices et de rentes, des emprunts forcés, des anticipations ou même des altérations de la monnaie; si bien que, sous la régence du duc d'Orléans, la France était sur le point de faire banqueroute. Ce sut alors que l'Écossais Law, après avoir proposé en vain à quelques gouvernements son projet d'une banque d'escompte, le fit agréer par le régent. Il s'agissait d'un établissement où les particuliers déposeraient leur numéraire, et qui donnerait en place un papier bien accrédité. L'idée dominante de ce système était d'en arriver au point que tout le numéraire vint au dépôt et que le public trouvât de l'avantage à se servir des billets de la caisse pour les transactions journalières d'une valeur considérable. A cet effet, l'on commenca par recevoir en paiement des trois quarts d'une action de cet établissement les billets d'État dont on ne savait que faire, puisqu'ils étaient décrédités. La gestion de la caisse d'escompte inspira d'abord une confiance générale, surtout depuis que le gouvernement avait déclaré les billets de la caisse recevables dans les bureaux des contributions, et déjà le commerce se ressentait des

bons effets d'un papier qui jouissait du crédit public; mais les finances de l'État ne furent guère améliorées. Aussi ne s'en tint-on pas à cette première tentative. Law joignit au privilége de la banque, qui fut bientôt après déclarée banque royale, celui de la Compagnie d'Occident qui devait coloniser les bords fertiles du Mississipi. C'est alors que furent créées 20,000 actions de 500 livres, payables en billets d'État, et offrant la perspective de grands bénéfices. Grace au crédit attaché aux premières opérations de la banque, le gouvernement put se procurer 50 millions à l'aide des billets de cet établissement. Pour faire le commerce des Indes, dont le privilége fut donné à la même compagnie, on créa encore des actions de 550 livres pour le montant de 50 millions. D'autres émissions d'actions nouvelles furent faites pour entreprendre la fabrication des monnaies, le commerce d'Afrique et la ferme générale des recettes de l'État, ferme qui lui fut concédée sous l'obligation de se charger de 1600 millions de la dette publique. Aussi cet établissement gigantesque sit du papier de la valeur nominale de deux milliards et demi de livres, papier dont la plus grande partie entra en circulation; et loin de perdre la consiance publique, cette masse,

qui représentait une somme presque double de tout le numéraire existant en France, eut la vogue. On se fit illusion sur les effets des opérations de Law; ses actions montèrent à des taux décuples de la valeur nominale; mais l'engouement eut un terme quand on voulut réaliser les valeurs immenses que l'on possédait en porteseuille et dont la hausse avait produit une hausse semblable dans les prix des denrées, marchandises et propriétés foncières, causé un déplacement prodigieux de fortunes et la ruine d'un grand nombre de familles. Les actions tombèrent aussi rapidement qu'elles étaient montées. Le soin de Law, quand cette crise se présenta formidable, sut de rétablir l'opinion publique sur la valeur réelle des actions hypothéquées ; de là ce charlatanisme qui publia des choses si incroyables sur le Canada et les terres nouvellement exploitées. Paris était rempli d'écrits sur les merveilles de ces terres; l'honnête bourgeois, l'artisan laborieux se voyait entouré par une foule de crieurs, de jongleurs en bel unisorme rouge, ou bien habillés en Iroquois, avec des plumes de toutes couleurs sur la tête, ornés de diadèmes de faux or, avec de gros rubis attachés au front. Quand la musique avait rassemblé les passants, tout aussitôt le

charlatan commençait sa harangue sur les miracles du Canada, la véritable terre promise aux habitants de Paris, des environs et de l'univers entier : on s'engageait à saire trouver de l'or à pleines mains, chacun nagerait dans l'abondance. Ce n'était pas assez pour les spectateurs : on fit arriver à Paris quelques chess des peuplades iroquoises qu'on présenta au jeune roi Louis XV; on les avait couverts d'or; femmes et hommes portaient des colliers de perles, des diadèmes et un sceptre de belle apparence orné de pierreries; toutes choses, bien entendu, faites à Paris, à l'orfévrerie du Trésor. Ces expédients étaient destinés à donner un peu de vie aux actions; on voulait saire croire aux miracles de la colonie, qu'on offrait comme hypothèque aux créances du système; mais la foi n'était plus dans ces actions, et la débacle continua. En vain Law provoqua-t-il des arrêtés pour forcer le public à se défaire des espèces et à prendre des billets à la place du numéraire : la chute de son système n'en fut pas moins certaine, moins inévitable.

On ne connut alors d'autre moyen pour réduire l'immense dette publique que celui de soumettre les créances à des liquidations arbitraires, et de convertir une partie des titres en rentes sur les aides et gabelles, sur les tailles, et en rentes viagères, au denier 50, 100 ou 25 : encore resta-t-il une dette de 820 millions. C'était environ 19 millions de plus qu'avant la mise en vigueur du fameux système de Law.

Ce système, bien qu'il n'ait pas été heureux. était cependant fondé sur une pensée vaste et féconde. Law n'était pas seul coupable; l'esprit français fut un peu la cause de cette ruine si rapide; cet esprit exagéra tout; il s'éprit avec sureur des combinaisons financières de l'Écossais; il se passionna, comme il fait toujours, pour des nouveautés, puis il se découragea aussi rapidement : la spéculation ne garda pas de milieu, elle passa d'un excès à un autre : on se prit à démolir l'édifice avec autant d'ardeur qu'on avait mis à l'élever. Et pourtant le projet de Law reposait sur une large idée de circulation : il agrandissait le cercle des valeurs monétaires, il découvrait cette puissance du crédit qui supplée à l'or ; il rattachait tout à un papier-monnaie, à des actions qui avaient pour hypothèque diverses branches du revenu public ; la faute fut de dépasser certaines limites.

Cependant la France courait rapidement vers la révolution qui s'apprétait. La scandaleuse immo-

ralité du duc d'Orléans; l'incapacité du duc de Bourbon qui, depuis 1722, fut premier ministre; l'administration faible, quoique vertueuse du cardinal de Fleury (1726-1748); le crédit des mattresses du roi, lorsqu'en 1743 il commença à s'abandonner à elles; les turpitudes toujours croissantes de ses mœurs et de sa déplorable faiblesse, jusqu'à sa mort, survenue le 10 mai 1774, détruisirent chaque jour davantage le prestige de la royauté, ce prestige qui avait fait la principale force de Louis XIV.

XVIII

GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE.

La mort de l'empereur Charles VI (20 octobre 1740) fut le signal d'une grande guerre. D'après le plan proposé par Ch. L. A. Fouquet, duc de Belle-Isle, la France visa au morcellement de la maison d'Autriche et trouva des alliés intéressés dans l'Espagne, la Bavière (18 mai 1741), et la Saxe (1er novembre). Un homme sut habilement tirer parti de ces circonstances: Frédéric II (né le 24 janvier, † le 17 août 1786), à qui son

père avait laissé un État de 3 millions d'habitants, un revenu de 7 1/2 millions de rixdales, un trésor de 9 millions et une armée de 76,000 soldats. Il fit aussitôt valoir les prétentions de la maison de Brandebourg sur les principautés silésiennes de Jagerndorf, de Liegnitz, de Brieg et de Wohlau. Ses propositions avant été rejetées par la reine de Hongrie, Marie-Thérèse, il occupa la Sélésie (23 décembre 1740) et battit, le 10 avril 1741, à Molwitz, les Autrichiens, commandés par Neiperg. Cette victoire, qui décida presque seule du sort de la Silésie, encouragea les ennemis de la maison d'Autriche à se déclarer contre elle. La France et la Bavière s'allièrent avec la Prusse, et la guerre de la succession d'Autriche commença. Frédéric II appuya de toutes ses forces le duc de Bavière, élu empereur sous le nom de Charles VII (24 janvier 1742, † le 20 janvier 1745). Marie-Thérèse (née en 1717, † le 29 novembre 1780), menacée de toutes parts, implora le secours de ses fidèles Hongrois, de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas; sit des sacrisces pour apaiser la Prusse; gagna (1743) l'amitié de la Sardaigne et de la Saxe, et bientôt ses armées furent victorieuses dans l'Allemagne méridionale et en Italie. Les Français

ne soutinrent la gloire de leurs armes qu'en Belgique (depuis 1744), grâce aux talents militaires du maréchal de Saxe. La paix d'Aix-la-Chapelle (20 avril et 18 octobre 1748) rétablit les bons rapports entre les parties belligérantes: Parme échut au prince d'Espagne, Philippe; la Prusse était devenue une puissance du premier rang: sa population s'était élevée à 5 millions d'habitants, ses revenus à 10,000 rixdales, son armée à 150,000 combattants.

XIX

GUERRE DE SEPT ANS.

Le 10 juin 1758, la guerre se ralluma entre l'Angleterre et la France au sujet des limites du Canada. Pour protéger le Hanovre contre les attaques des Français, le roi George II fit un appel aux puissances du continent, et il en résulta une conflagration qui dura depuis le 29 août 1756 jusqu'en 1768. Frédéric II, uni à la Grande-Bretagne (15 janvier 1756) et à quelques princes du nord de l'Allemagne, lutta avec gloire contre la

conspiration des cabinets de Vienne et de Versailles, auxquels s'étaient joints la Saxe, la Suède, la Russie et l'empire d'Allemagne. De nombreuses batailles, entre autres celles de Rossbach (5 novembre 1757), de Leuthen (5 décembre 1757) et de Zorndorf (25 août 1758), signalèrent sa supériorité dans l'art militaire. Son courage dans le malheur, son habileté à profiter des circonstances, l'inépuisable richesse de ses ressources, l'éclatante bravoure de ses frères d'armes, tout concourut à lui attirer l'admiration des contemporains et de la postérité. Même après les sanglantes défaites de Hochkirch (14 octobre 1758) et de Kunersdorf (12 août 1759), il se plaça terrible en face de ses ennemis. Après la mort de George II (25 octobre 1760), le cabinet anglais l'abandonna de la manière la plus scandaleuse, et il était à deux doigts de sa perte, lorsqu'il sut sauvé par un événement inattendu : la mort vint le débarrasser de sa plus implacable ennemie, l'impératrice Élisabeth de Russie (5 janvier 1762). Le traité de Hubertsbourg (15 février 1763) rétablit enfin le statu quo.

$\mathbf{X}\mathbf{X}$

ASCENDANT DE LA GRANDE-BRETAGNE. — GUERRE DE L'AMÉ-RIQUE DU NORD. — DANEMARK. — AUTRICHE. — PRUSSE. — GUERRE DE LA SUCCESSION DE BAVIÈRE. — LIGUE DES PRINCES ALLEMANDS. — PARTAGÈ DE LA POLOGNE. — RUSSIE. — PORTE OTTOMANE.

George II, dont lord Chatham dirigea les affaires depuis 1788 jusqu'en 1761, enleva aux Français plusieurs de leurs possessions étrangères, et fit de grandes conquêtes dans les Indes orientales. Par la paix de Paris (10 février 1763), George III, son successeur, conserva une forte partie de ces con-

quêtes; et, en outre, la France lui céda le Canada. Jamais l'Angleterre n'avait soutenu une lutte aussi heureuse. Des troubles à l'intérieur, occasionnés par des débats sur la liberté de la presse et qui amenèrent de fréquents changements de ministères; les voyages de Cook, entrepris pour faire des découvertes; la domination des Anglais sur le Bengale (1762); les guerres conduites avec succès contre les Marattes (1773-1783) et le royaume de Mysore (1767-1799); la création, pour la compagnie des Indes orientales, d'un empire de 30 millions d'habitants, tels furent les événements qui remplirent ce règne. La dette nationale, qui s'était élevée jusqu'à 143 millions de livres sterling, ne donna lieu à aucun murmure. Mais la lutte qui s'éleva, en 1774, avec les colonies de l'Amérique septentrionale, que ses ministres voulaient imposer, fut beaucoup plus sérieuse; leurs règlements bizarres et mobiles firent nattre une guerre désastreuse à laquelle la France prit part en 1778, en y entrainant l'Espagne en 1779 et la Hollande en 1780. Malgré tous ses efforts, l'Angleterre ne put soumettre les colonies d'Amérique; c'est pourquoi elle conclut la paix de Versailles, le 3 septembre 1783. L'article le plus important de ce traité fut la reconnaissance par elle de l'indépendance des treize États américains. Au reste, cette séparation de ses colonies ne fit éprouver à la métropole aucune perte marquante; car elle fut affranchie des dépenses considérables qu'elle avait dû faire auparavant pour les défendre, et son commerce même y gagna sous certains rapports; seulement elle devait trouver un jour dans ce nouvel État indépendant un rival de sa marine. Pendant cette guerre, la dette nationale s'éleva jusqu'à 240 millions sterling.

Le Danemark qui, sous Frédéric V (1746—14 janvier 1766), avait vu l'âge d'or de la monarchie, sut tristement agité par des intrigues de cour dans les premières années du règne de Christian VII († 1808), lequel avait épousé Caroline-Mathilde, sœur de George III, jusqu'à ce que le prince royal Frédéric V, eût pris en mains les affaires de l'État (1784): l'affranchissement des paysans danois, la libertérendue au commerce, la formation d'une armée nationale, l'abolition de la traite des nègres dans les colonies, le plan pour l'acquittement de la dette nationale, l'organisation nouvelle de la justice et l'établissement des juges de paix; enfin, la constante sagesse avec laquelle il refusa de prendre part à la guerre contre la France, et sa courageuse résistance à une

agression perfide et insolente, lui ont assuré une place parmi les plus estimables princes de notre siècle. Le noble comte P. A. Bernstorf conserva jusqu'à sa mort une influence supérieure dans le conseil.

La prépondérance de la Russie se développa sous Catherine II (née en 1728, † en 1796). La Prusse avait recherché l'alliance de ce colosse (depuis le 11 avril 1764), la Prusse, fortement constituée à l'intérieur et considérablement agrandie à l'extérieur par le premier partage de la Pologne, conformément aux conventions arrêtées entre les cabinets de Pétersbourg, de Vienne et de Berlin (5 août, 18 septembre 1772, 19 avril 1778).

En 1778, Frédéric II se déclara contre l'occupation d'une partie de la Bavière par les Autrichiens, occupation à laquelle avait consenti l'électeur palatin Charles-Théodore, héritier de Maximilien-Joseph, qui était mort sans enfants, mais contre laquelle avait protesté, sûr de l'appui de Frédéric, le duc de Deux-Ponts, son héritier présomptif et depuis roi de Bavière sous le nom de Maximilien les. L'électeur de Saxe, qui avait aussi des prétentions sur la Bavière, comme héritier allodial, protesta également. Les négociations n'ayant pu amener l'Autriche à renoncer à ses projets, la Saxe s'allia avec la Prusse, et Frédéric entra en Bohème, au mois de juillet 1778. L'impératrice Catherine ayant déclaré qu'elle allait envoyer 60,000 hommes au roi de Prusse, la guerre de la succession de Bavière se termina sans combat par la paix de Teschen, le 13 mai 1779. Six ans plus tard, Frédéric conclut, de concert avec la Saxe et le Hanovre, la ligue des princes allemands pour la défense de la constitution germanique contre toute agression hostile.

Grâce à l'impératrice Marie-Thérèse, l'Autriche était devenue un État de premier ordre, colossal, formidable. Cette grande princesse signala son règne par d'excellentes institutions et surtout par les soins éclairés qu'elle donna à l'agriculture, au commerce, à l'éducation populaire, au haut enseignement, à la religion, et aux arts. Joseph II, son successeur, déploya une activité infatigable à opérer les réformes réclamées par les progrès des peuples dans la civilisation; malheureusement il agit avec trop de précipitation et de violence. Les Hongrois, attachés à leurs priviléges féodaux, témoignèrent du mécontentement; une rébellion éclata dans la Transylvanie; les Hollandais s'indi-

gnèrent de devoir ouvrir l'Escaut aux bâtiments étrangers, et la Belgique, dépouillée de ses vieilles libertés, se révolta. Ce fut, sans doute, le mécontentement des Belges qui suggéra à Joseph le projet d'échanger leur pays, sous le titre de royaume d'Austrasie, contre l'électorat de Bavière, projet dont l'exécution échoua devant la fermeté du duc de Deux-Ponts et devant la fédération des princes allemands, organisée contre les idées de dictature de l'Empereur. Joseph ne fut pas plus heureux dans la guerre de 1788 contre la Porte. Les fatigues de ses campagnes et le chagrin de voir ses projets avorter, hâtèrent sa mort (20 février 1790).

Depuis 1768, la Russie avait serré de près la Turquie: le 5 juillet 1770, elle anéantit la flotte ottomane près de Tchesmé; exigea, dans la paix de Koutchouck (21 juillet 1774), la libre navigation de la mer Noire et l'indépendance de la Crimée. L'existence de cet empire, à la fois menacée par la Russie et par l'Autriche, attira enfin l'attention de la France, de la Suède, de l'Angleterre et de la Prusse. C'est ce qui amena d'abord la paix de l'Autriche et de la Porte à Szistowé (4 août 1791), puis celle de la Russie et de cette dernière puissance à Jassy (9 janvier 1792).

CHAPITRE IV.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

1789 - 1830.

XXI

POLOGNE. - SURDE.

Avant d'aborder l'histoire de l'explosion du volcan de 1789, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur les événements du nord-est de l'Europe.

De grands changements politiques avaient eu lieu dans cette partie de notre continent. En Pologne, les lumières, l'instruction et le patriotisme avaient fait de rapides progrès; l'Angleterre et la Prusse semblaient prendre quelque ombrage de l'accroissement de la Russie; en 1790,

pendant les travaux de la diète constituante, qui durèrent depuis 1788 jusqu'en 1791, la cour de Berlin proposa elle-même à la Pologne une alliance offensive et défensive contre les agressions du colosse du Nord : ce traité fut accepté avec empressement par la diète. Le 8 mai 1791, celle-ci rédigea une constitution qui réforma les anciens abus; qui offrit une existence nouvelle aux bourgeois et aux paysans; qui organisa avec sagesse le pouvoir législatif, judiciaire et exécutif, et qui constitua l'hérédité dans la personne de Stanislas-Auguste, électeur de Saxe, fils du dernier roi de Pologne. Frédéric-Guillaume II de Prusse félicita lui-même Stanislas-Auguste de cette révolution, et promit d'affermir les liens qui l'unissaient à la nation polonaise. Tout semblait présager à la Pologne de longs jours de bonheur et de prospérité; mais l'ambition du cabinet russe s'offensait, sans doute, de ce que, sans son consentement, la nation polonaise travaillait à son bien-être. Quelques aristocrates mécontents (Potocki, Braniczki, Rzewuski), gagnés par les intrigues de l'étranger, se mirent à la tête d'un complot ourdi à Targowitzé, au fond de l'Ukraine (14 mai 1792); et, précédés par une armée russe, ils se

présentèrent sans déclaration de guerre, sur le territoire de la Pologne. Le roi, la diète et la nation parurent animés du même esprit: les mesures les plus énergiques furent adoptées pour repousser cette agression; une autorité illimitée fut accordée au prince pour défendre la patrie. Le gouvernement réclama l'assistance de la Prusse, garantie par le traité de 1790; mais celle-ci se disposait, au contraire, à s'emparer de la portion qui lui était une seconde fois réservée. En vain l'immortel Kosciuszko se couvrit-il de gloire dans deux batailles: il fallut céder au nombre. Stanislas lui-même eut la lâcheté de se soumettre aux prétentions des conjurés et des ennemis, et d'ordonner à l'armée de battre en retraite.

Par une convention forcée, déguisée sous le nom de traité, on vit, en 1793, la Prusse entrer en possession de la *Grande-Pologne*; l'Autriche s'emparer de la *Petite-Pologne*, qu'elle surnomma la *Nouvelle-Gallicie*, et la Russie porter ses frontières jusqu'au centre de la Lithuanie et de la Volhynie. Les puissances spoliatrices garantirent une seconde fois l'intégrité du territoire qu'elles voulaient bien ne pas occuper.

Les motifs allégués par l'étranger pour justifier

ces déprédations contraires au droit des gens, reposaient sur une accusation perfide : les patriotes polonais étaient, suivant les manifestes, imbus des principes démagogiques professés par les jacobins de France, et que les rois, disait-on, avaient la mission, l'obligation même d'étouffer partout. La révolution de 1791 s'était faite, au contraire, tout en faveur de la royauté. Aussi l'accusation portée contre le patriotisme polonais excitat-elle l'indignation générale, et la soif de la vengeance s'alluma dans tous les cœurs. Une insurrection éclate dans la capitale; Kosciuszko marche sur Cracovie et remporte de brillants avantages sur les Russes, la Lithuanie se soulève, la Samogitie suit cet exemple, les troupes polonaises stationnées en Volhynie et en Podolie se réunissent à celles de Kosciuszko; mais tandis que celui-ci poursuit les Russes, il est traftreusement attaqué par les troupes prussiennes. Forcé de se retirer dans les murs de Varsovie, il en fait lever le siège aux armées coalisées. Cependant, à mesure que les Polonais s'affaiblissaient par leur courageuse résistance, le nombre de leurs ennemis augmentait sans cesse: l'Autriche faisait marcher son contingent; Souvarof accourait du fond de l'Ukraine

pour soutenir avec de vieilles bandes les troupes moscovites; et la bataille de Madziewice, dans la journée du 10 octobre 1794, fut la dernière de la Pologne; Kosciuszko tomba entre les mains de l'ennemi. Les Polonais défendirent encore leur capitale, mais le faubourg de Praga fut emporté d'assaut par Souvarof; le 9 novembre, Varsovie fut forcée de capituler; le 18, l'armée polonaise fut dissoute, et bientôt s'effectua le partage par lequel les rives de la Piliça, de la Vistule, du Bug et du Niémen marquèrent les frontières de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche; ce qui raya la Pologne du nombre des États indépendants.

Le roi Stanislas-Auguste, spectateur toujours larmoyant du triple partage de ce pays et de son anéantissement, reçut, au commencement de 1795, l'ordre de quitter la ville de Varsovie pour aller à Grodno trainer sa déplorable existence; il y signa l'acte de son abdication le 25 novembre, jour anniversaire de son couronnement, et après le décès de Catherine II, arrivé en novembre 1796, il vint mourir à Pétersbourg, le 12 février 1798.

En Suède, le roi Adolphe-Frédéric mourut l'an 1771. Son fils Gustave III était à Paris lorsqu'il apprit cette douloureuse nouvelle. Aussitôt il écrit au sénat pour protester de son attachement aux lois; en 1772, il jure au sein de la diète de conserver les priviléges des états, de respecter les libertés publiques et de gouverner avec équité. Mais six mois à peine étaient écoulés que, se fiant à l'attachement des troupes, il change totalement la constitution; se plaint de ce qu'au sein de la diète une opposition factiouse l'oblige à défendre ses droits et ceux de la nation; fait cerner par ses gardes le palais du sénat et dissout violemment les états assemblés. Cette atteinte à la loi fondamentale. cette violation de la foi jurée, enhardissant les intrigues de la cour de Pétersbourg, le roi déclare à la Russie une guerre qui dure depuis 1787 jusqu'en 1790. Cependant il convoque une nouvelle diète à Gèfle pour obtenir des subsides; mais les députés, bien que choisis sous son influence, lui font une plus forte opposition qu'il n'en attendait : il se borne donc à en obtenir une partie des sommes nécessaires aux besoins de l'État et dissont cette assemblée. Le calme semblait régner à Stockholm, mais les nobles, mécontents, y tramaient une conspiration. Le 16 mars 1792, une lettre anonyme prévint Gustave du danger qui le menaçait; on le pressait de ne pas paraître aux bals

masqués pendant une année entière; on l'avertissait enfin que s'il se rendait à celui qui devait avoir
lieu le soir même à l'Opéra, il y serait assassiné.
Le roi ne tint aucun compte de ces avertissements;
il parut fort tard; mais au moment où il se retirait
accompagné de l'ambassadeur de Prusse, plusieurs
personnes masquées l'environnèrent, et l'une
d'elles le blessa dans les reins d'un coup de pistolet, dont il mourut treize jours après dans les
plus cruelles souffrances.

XXII

FRANCE.

Nous l'avons déjà dit, depuis la mort de Louis XIV, et pendant le reste du xVIII° siècle, la France courait rapidement vers la révolution qui s'apprêtait. Louis XVI (1774-1792), petit-fils du méprisable Louis XV, avec beaucoup de vertus, n'avait ni l'éclat, ni les talents, ni la fermeté qui auraient été nécessaires à la royauté pour reconquérir la faveur populaire. Le désordre des finances et les abus de tous les genres allèrent croissant pendant

son règne, et les fréquents changements de ministère et de système annoncèrent, en effet, que l'État tombait en dissolution.

Ce furent cette souffrance présente, ces dangers menaçants dans l'avenir, qui ramenèrent forcément les esprits, en France, vers les sciences philosophiques et politiques. Ils ne purent ni observer ce qui existait, ni remonter aux principes de ce qui devait être, sans se pénétrer de la conviction que l'État avait besoin d'une complète réforme. Cependant le mot même de réforme indique le retour à de certaines institutions antiques, à de certains principes sacrés, à un état cher aux souvenirs. vers lequel on peut retourner. La France regardait autour d'elle, et dans le présent et dans le passé, elle ne trouvait nulle part cette base sur laquelle elle eût pu s'appuyer, nulle part cette constitution qu'elle se serait complu à nommer glorieuse et à remettre en vigueur, nulle part ces institutions qu'elle eût pu chérir et respecter par reconnaissance pour le bien qu'elle leur devait.

Elle portait ses regards vers le trône: il n'était entouré ni de respect ni d'amour. On était effrayé de la masse de crimes, de fautes, d'imprudences qu'il fallait attribuer à la royauté.

La noblesse venait ensuite, elle prétendait représenter tout le passé; mais elle ne conservait presque aucun des caractères qui pouvaient la rendre chère à la France. Presque tous les noms héroïques, ceux qui auraient rappelé vivement à la nation sa gloire passée, étaient éteints : l'influence territoriale était perdue; la plupart des seigneurs de châteaux s'étaient empressés d'échanger leur orgueilleuse indépendance contre les faveurs de Louis XIV; les autres n'avaient point su se rendre chers à leurs vassaux par leur bienfaisance; au contraire, on les accusait généralement d'exiger avec rapacité les droits féodaux qui leur étaient dus, et de se séparer des roturiers avec d'autant plus d'insolence que leur fortune les élevait moins au-dessus d'eux. Chaque jour augmentait le nombre des anoblis, qui partageaient avec les anciens nobles l'exemption de toutes les charges, qui en augmentaient ainsi le fardeau pour le peuple, et qui le provoquaient d'autant plus par leur impertinence qu'ils avaient plus de peine à obtenir sa considération. La noblesse prétendait encore être l'ordre essentiellement militaire; mais depuis que la guerre demandait des armées infiniment plus considérables, il avait bien fallu appeler le peuple à partager et les dangers et les combats; les nobles ne s'étaient réservé de droit exclusif qu'aux honneurs et aux récompenses.

Le haut clergé était en butte à bien des reproches, à bien des récriminations : on accusait les grandes familles de la cour d'accaparer les dignités supérieures de l'Église; mais le bas clergé était dévoué au tiers état et aux idées libérales.

La magistrature, à son tour, réclama la considération publique au nom des vertus antiqués qu'elle avait conservées et des combats qu'elle avait soutenus pour la liberté et pour les rois; mais la France ne pouvait entourer de son respect un corps où l'on entrait à prix d'argent. La vénalité des charges élevait contre les parlements un préjugé que les raisonnements les plus suhtils ne pouvaient détruire. D'ailleurs qu'avaient-ils fait de cette justice dont ils se disaient les dépositaires? Sa partie criminelle était un monstrueux assemblage d'informations secrètes, de tortures et de supplices; la partie civile, quoiqu'elle fût plus perfectionnée, égarait le plaideur dans un dédale inextricable de délais, de frais et de décisions contradictoires; enfin, trop souvent la justice distributive avait été subordonnée à la politique.

Au-dessous d'eux tous, se trouvait le peuple,

dont un cinquième habitait les villes et les quatre cinquièmes les campagnes. C'était le tiers état, disait-on; mais bien plutôt c'était la masse des Français qui, par tes vertus, les lumières, le courage qu'elle renfermait dans son sein, se trouvait bien au-dessus de la station qu'on lui permettait d'occuper. Plusieurs villes avaient eu des municipalités, des droits de commune quelquefois obtenus par l'épée, quelquefois achetés à prix d'argent, ce qui ne les avait point empêchés d'être envahis par la couronne et rendus illusoires ou changés en mesures d'oppression. Dans les campagnes, la taille, la gabelle, la dime de l'Église, les droits féodaux des seigneurs, étaient perçus avec une rigueur, avec une inégalité, qui révoltaient tous les esprits. Le tirage de la milice et la corvée aggravaient encore le fardeau de ce peuple à qui l'on demandait tout et qu'on regardait comme dégradé parce qu'on le forcait à tout donner.

Que restait-il donc dans les institutions de la France qu'elle pût aimer? Rien! Aussi n'était-ce point par goût pour les abstractions ou par l'égarement d'un esprit trop philosophique que les Français, en cherchant leurs droits, étaient obligés de remonter aux droits de l'homme : c'était

par pénurie de meilleurs souvenirs; c'était par une succession de mauvais gouvernements. Le désir d'arriver à un meilleur état ne s'en montrait que plus ardent, plus passionné, plus irrésistible; car de toutes parts se rencontrait dans la nation une plus haute intelligence pour désirer, pour apprécier ce qui serait bien, et une expérience qui montrait dans le passé le mal et un mal sans remède.

Des principes nouveaux étaient jetés dans le public : la guerre d'Amérique avait fait germer dans de jeunes têtes nobiliaires des idées de république, de liberté anglaise ; on s'occupait de réformes, de constitutions. Rien n'était plus singulier que l'esprit de la nation française lorsque la révolution éclata : tout était contradictoire, la constitution et les faits, la religion et les mœurs, les rangs et la fortune, le pouvoir et les lumières ; tout cela, pourtant, marchait encore et suivait son allure. C'est ce chaos qu'on appelle l'ancien régime, et qu'on a vu regretté par la restauration.

Cependant, à la mort du ministre comte de Vergennes (1787), la politique extérieure du cabinet de Versailles était haut placée, et la marine et le commerce avaient pris un élan nouveau; mais l'administration était mauvaise et l'état des sinances désespéré. Les idées de réforme proposées par le noble physiocrate Turgot (1775) et par le banquier Necker (1776-1781) échouèrent. Calonne, leur frivole successeur, ne fit que précipiter la crise (1788 — 8 avril 1787). Pour se mettre en faveur, il prodigua l'argent à la cour et encouragea le roi, la reine et les princes à ne point se gêner pour la dépense. Les emprunts furent sa grande ressource; mais cette ressource est aussi ruineuse que facile, quand on n'y impose pas de limites. Bientôt l'illusion se dissipa et le déficit présenta une augmentation effrayante. Calonne eut recours à la ressource proposée par Turgot, l'égale répartition des impôts; et, à cet effet, il convoqua l'assemblée des notables, (22 février-25 mai 1787). Cette mesure mécontenta la cour sans satisfaire l'opinion, qui réclamait vivement la participation de la nation au maniement des affaires. Calonne commit la faute d'imputer une grande partie du déficit, qui s'élevait à 59 millions de livres, à son prédécesseur Necker : celui-ci publia un mémoire justificatif, on l'exila. Cette rigueur irrita les notables déjà prévenus. Sans rejeter ses plans, ils demandèrent qu'on chargeat de leur

exécution un ministre plus moral et plus digne de confiance. Ce fut là le dernier coup porté à Calonne. Abandonné de ses partisans, dépouillé de la croix de Saint-Louis, dénoncé au parlement et craignant d'être arrêté, il s'enfuit (8 avril 1787). Les violences de son inepte successeur, Brienne, excitèrent davantage encore l'indignation publique : le 25 août 1788, Necker rentra au ministère; à peine s'il trouva un demi-million au trésor. La nation réclama avec plus de force que jamais la convocation des états généraux, et Necker la conseilla au roi. Cette assemblée s'ouvrit le 5 mai 1789, après une interruption de 175 ans. Le 17, les membres du tiers état se déclarèrent la seule réunion légitime, et se constituèrent immédiatement en assemblée nationale. Le tiers état dès lors se dessina d'une manière tout à fait hostile vis-à-vis des privilégiés du clergé et de la noblesse et à l'égard du trône, appuyé jusqu'ici par une obéissance toute passive. Le 23 juin, Louis XVI voulut essayer un coup d'État; mais, par cet acte sans objet, la cour s'aliéna les états généraux, prépara la méfiance des députés et la prise de la Bastille (14 juillet). Il exista, dès ce moment, deux autorités dans le royaume : l'une, populaire, appuyée sur la nation ;

l'autre, faible, incertaine dans sa marche, et qui ne sut jamais où elle voulait aller. La première de ces autorités fit connaître toute sa puissance dans les scènes hideuses du 5 et du 6 août. Le 4 août, les représentants du peuple abolirent le régime féodal et changèrent (9 octobre), dans leurs bases fondamentales, la constitution et l'administration de la France. L'immense majorité de l'armée se rangea du côté du peuple, la noblesse commença à émigrer, et abandonna le roi, qui jura d'aimer les institutions nouvelles, pour lesquelles il avait, au fond, la plus grande répugnance. Le 19 janvier 1790, les ordres et les titres héréditaires furent supprimés: le 18 février, les biens de l'Église confisqués, et le clergé forcé de prêter le serment civique (27 novembre). Des clubs s'établirent : les Jacobins, (février 1790, octobre 1791) les Cordeliers et les Feuillants (12 mai 1790) se partagèrent en sens divers l'influence de l'opinion publique. Necker, abandonné de tous les partis, quitta la France (3 septembre). Pour faire face aux dépenses, on eut recours à une monnaie nouvelle, les assignats (29 septembre 1790). Le 2 avril 1791, Mirabeau meurt. Le Panthéon s'élève pour quelques-unes des gloires philosophiques et politiques; et, dans ce mouvement général, le roi s'enfuit imitant l'émigration elle-même. Ramené de Varennes à Paris (22 juin), il accepta (13 septembre 1791) la constitution du 3 septembre. Le 30, l'assemblée nationale déclara sa mission accomplie.

XXIII

RÉVOLUTION PRANÇAISE. - GUERRE.

L'opinion publique de la partie la plus éclairée de l'Europe était favorable à la révolution de 1789, et l'empereur Léopold lui-même désapprouvait le système de vengeance proposé par les émigrés français réunis à Coblentz. Le cabinet prussien partageait ses répugnances; car l'idée d'une guerre, la joie même que tous les deux ressentaient à l'aspect des troubles qui devaient diminuer la prépondérance politique de la France, les empêchaient

de prendre tout d'abord une part active aux projets de l'émigration. Deux cabinets seuls promirent des secours. la Suède et la Russie; toutefois, ils ne vinrent pas. Gustave III fut frappé par un bras fanatique de la liberté opprimée, et Catherine II était trop occupée du partage de la Pologne et de la guerre contre la Porte.

Le 1er octobre 1791 se réunit l'assemblée législative, dirigée avec une sorte de frénésie contre les adversaires de la révolution française. Le 20 avril 1792, elle déclara la guerre à l'Autriche à cause de l'appui que cette puissance prétait maintenant aux émigrés, et à cause des contestations qui s'étaient élevées entre la France et quelques princes de l'Allemagne sur leurs possessions d'Alsace. Le territoire français fut envahi; mais avant que les armées de la coalition, après quelques faibles succès, eussent été forcées à la retraite (29 septembre), l'ascendant qu'avaient pris les idées républicaines renversa, le 10 août, la royauté et l'ordre constitutionnel fondé par l'assemblée nationale ; la commune de Paris, du sein de laquelle sortirent les foudres et les éclairs de la plus terrible des révolutions, prit en mains le souverain pouvoir. La convention nationale, qui succéda le 21 septembre à l'assemblée législative,

confondit en elle, avec la puissance législative, tuotes les autres puissances dont se compose la suprême direction d'un corps politique. A peine installée, sur la demande de Collot d'Herbois elle proclame la république (25 septembre), condamne Louis XVI à la peine de mort (21 janvier 1793), crée un tribunal révolutionnaire (9 mars) et voit triompher le parti des montagnards, le 31 mai et le 2 juin. Marie-Antoinette (16 octobre), les Girondins (81 octobre), Philippe-Orléans-Égalité (6 novembre), Danton (5, avril 1794), Malesherbes (28 avril), la princesse Élisabeth (10 mai) et une foule d'autres périrent sur l'échafaud. L'Angleterre, la Hollande (1er février et 7 mars 1793), l'Espagne (7 mars), le Portugal, la Savoie, Naples, provoqués au combat, s'allièrent avec l'Autriche, la Prusse et l'empire d'Allemagne; mais les puissances coalisées n'avaient ni unité ni consistance; et, au milieu des dangers, le cœur ne manqua pas à la Convention: elle fit face à tout, refoula au loin ses ennemis et resta finalement maltresse du terrain. La Toscane (9 février 1795), la Prusse (5 avril), l'Espagne (22 juillet) et Hesse-Cassel (28 août) se séparèrent de la coalition et firent des traités avantageux à la France.

Le régime de la révolution de 1793 avait si violemment tendu les ressorts, si effroyablement mis en jeu la machine du gouvernement, qu'après la chute de Robespierre au 9 thermidor (27 juil. 1794), une réaction vive et caractérisée se manifesta contre la république. La révolution faite au sein de la Convention et des comités n'avait rien de royaliste, les hommes qui l'avaient tentée avaient donné des gages sanglants à la terreur; mais ceux qui font un mouvement n'en prévoient jamais la portée, il entraine toujours au delà du but qu'ils se proposent; le 9 thermidor ouvrit la porte aux plus effrayantes réactions : la Convention, les autorités constituées, tout fut poussé par le flot de l'opinion publique. Partout cette opinion se manifesta contre la Convention et en faveur de la royauté. Ce fut, dès ce moment, une autre lutte où la Convention resta victorieuse au 18 vendémiaire 1795.

Cependant la troisième constitution (22 août-23 sept. 1795), ou le Directoire, devait ramener l'ordre et la légalité au milieu d'une société bouleversée jusque dans ses fondements. Si ce gouvernement n'y réussit pas, il fit au moins de grandes choses pour les arts, les sciences et l'industrie.—Le 19 août 1796, l'Espagne s'unit à la France. L'ascendant des armes françaises fut irrésistible : les Pays-Bas (janvier 1795), Gênes (juin 1796), la haute Italie (février 1797) furent républicanisés. Bientôt les grands succès de Bonaparte en Italie, ses merveilleuses campagnes de Montenotte (12 avril 1796), de Millésimo (15 avril), de Lodi (19 mai), de Lonato (3 août), de Castiglione (5 août), d'Arcole (17 novembre), de Rivoli (14 janvier 1797), de Tagliamento (16 mars), fixèrent l'attention de l'Europe sur cet homme que se disait fils de la république et qui méditait le retour de la monarchie. Des négociations furent entamées avec la Sardaigne (15 mai 1796 - 5 avril 1797), avec le pape (19 février 1797), avec l'Autriche (17 octobre 1797) à Campo-Formio; le 18 avril on avait posé les préliminaires de ce traité à Léoben. Un crime vint interrompre les conférences de Rastadt (depuis le 9 décembre 1798); Bonaparte se rendit maître de Malte (12 juin 1798), et de l'Égypte (depuis le 4 juillet) en dépit de la victoire de Nelson à Aboukir (1er août). De plus, le Directoire subjugua la Suisse (12 avril 1798) et le Piémont (6 décembre), et républicanisa Rome (15 février 1798) et Naples (23 juin 1799). La Grande-Bretagne resta seule sur le champ de bataille jusqu'à l'époque où elle réussit à se faire un allié de Paul I^{or}, successeur de Catherine II († le 17 novembre 1796). La Russie, la Porte, l'Angleterre, l'Autriche, Naples, etc., formèrent une nouvelle coalition (1798), laquelle, commandée par Souvarof et l'archiduc Charles, menaça la France des plus grands dangers (1799); mais les victoires de Brune près de Mons (19 septembre 1799) et d'Alkmaar (le 2, le 6 et le 7 octobre), et de Masséna près de Zurich et d'Uznach (25 septembre) la sauvèrent.

XXIV

NAPOLEON BONAPARTE.

Au milieu des agitations factieuses et des crises continuelles où elle se trouvait, la France avait besoin d'une main vigoureuse pour la diriger. Tout à coup, Napoléon Bonaparte débarque à Fréjus (9 octobre 1799), accourt à Paris, renverse la constitution (18 brumaire, 9 novembre), en donne une nouvelle (18 décembre), et comme premier consul prend en main le suprême pouvoir (18 février 1800). Le passage du grand Saint-Bernard

(depuis le 15 mai 1800), la bataille de Marengo (14 juin) et la victoire de Moreau à Hohenlinden (3 décembre) couvrirent la stratégie française d'une nouvelle auréole de gloire. La Russie pencha vers la France, dont elle serait devenue l'alliée fidèle sans la mort imprévue de Paul (23 mars 1801). La paix de Lunéville avec l'Autriche et l'Allemagne. (9 février 1801), celle d'Amiens avec l'Angleterre (27 mars 1802) laissèrent respirer l'humanité. A l'intérieur, la Vendée fut pacifiée (19 janvier 1800), le concordat arrêté (15 juillet, 10 septembre 1801, 8 avril 1802) et Bonaparte nommé consul pour dix ans, d'abord (8 mai), puis à vie (3 août). L'Angleterre refusant d'évacuer l'île de Malte, la guerre recommença (le 18 mai 1803). Bonaparte créa, le 19 mai 1802, la Légion d'honneur, introduisit un nouveau code (5 mars 1803) et écrasa tous ses adversaires: Pichegru, le duc d'Enghien, George Cadoudal, Moreau. Proclamé empereur des Français (27 mai 1804) et roi de Lombardie (17 et 25 mars 1805), il fonda une monarchie plus absolue que celle de Louis XIV. Un sénat nommé par lui sur des candidats désignés; un tribunat discutant à peine; un corps législatif muet et sans pouvoir d'amendements; un conseil d'État placé sous la

main du prince; une administration fortement centralisée et transmettant son impulsion par des préfets; une police puissante, active, soupçonneuse, arbitraire; des tribunaux assouplis, sans action sur l'administration et réduits à leurs seules fonctions judiciaires; l'institution du jury appliquée seulement aux crimes privés; les tribunaux spéciaux remplaçant les cours ordinaires de justice, voilà ce qui composait l'organisation du nouvel empire.

Les prétentions de Bonaparte à la dictature dans le sud-ouest de l'Europe furent vivement combattues par la Russie et l'Autriche; mais les malheurs de Mack à Ulm (20 oct. 1805) et la bataille d'Austerlitz (2 déc.) amenèrent la paix de Presbourg (26 déc.). La Bavière, le Wurtemberg et le duché de Bade se rallièrent au cabinet français, et la Prusse, unie à la Russie (3 nov.), occupa le Hanavere.

Cependant, les batailles d'Iéna et d'Auerstædt (14 oct.) ébranlèrent la monarchie prussienne; Berlin fut occupé par les Français (27 oct.); Magdebourg et plusieurs autres forteresses livrées aux vainqueurs. Quoique la bataille d'Eylau (8 fév. 1807) fût une réfutation sanglante du ridicule préjugé de l'invincibilité française, la bataille de Friedland

amena la paix de Tilsitt (7-9 juill.), qui eut pour résultat la création du royaume de Westphalie et l'érection du duché de Varsovie sous le gouvernement du roi de Saxe, allié de Napoléon.

La péninsule hispanique fut profondément agitec: le régent de Portugal dut s'enfuir au Brésil (29 nov. 1807) et abandonner aux Anglais la désense de son pays contre les Français; l'Espagne reconnattre (6 juin 1808) pour roi Joseph Bonaparte, depuis que le faible Charles IV (19 mars) eut renoncé au trône en faveur de son sils Ferdinand VII. Mais après le soulèvement de Madrid (2 mai), la junte espagnole déclara la guerre à la France et prouva ce que peut contre les plus braves armées et les plus habiles capitaines un peuple qui combat pour sa liberté, ses droits et sa foi. Une armée française de 17,000 hommes, sous Dupont, déposa les armes près de Baylen (20 juill. 1808), et la défense héroïque de Saragosse (2 janvier-21 février 1809) excita l'admiration universelle.

Depuis le congrès d'Erfurt, 27 septembre 1808, les deux grandes puissances continentales de l'Europe paraissaient d'accord sur les limites de leur domination: le nord-est devait rester à la Russie, le sud-ouest à la France. La Russie attaqua la Porte

ottomane (80 déc. 1806 - 25-30 mai 1812) et conquit (depuis le 10 févr. 1808 - 17 sept. 1809) la Finlande suédoise. Le roi de Suède Gustave IV, le constant ennemi de Napoléon, fut détrôné (13 mars 1809) et son oncle Charles XIII appelé à lui succéder. La Grande-Bretagne, toujours plus riche et plus puissante par le commerce et l'extension de ses possessions dans les Indes orientales, poursuivit la lutte contre la France avec de gigantesques efforts; domina les mers; appuya la Sicile (depuis 1808) et l'Espagne et le Portugal; mais occasionna, par ses usurpations, une guerre impolitique dans l'Amérique du Nord (17 juin 1812-24 décembre 1814). Pendant que la France était forcée d'employer presque toutes ses forces en Espagne, l'Autriche eut de nouveau recours aux armes (9 avril 1809); mais la défaite des Impériaux à Wagram (6 juill.) amena la paix de Vienne, qui leur fut si funeste (14 oct.).

A voir ce vaste empire de Napoléon se mouvoir depuis Hambourg jusqu'à Venise avec un admirable ensemble, on l'aurait cru d'une éternelle durée. Cependant bien des causes de dissolution existaient, même dans ce qui devait faire sa force principale, l'armée. Aucun de ses généraux ne possédait les talents militaires de Bonaparte, mais beaucoup avaient son ambition, révaient des couronnes ou soupiraient après le repos. Cette élévation de toute la famille de l'empereur, ces médiocrités couronnées en Espagne, en Westphalie, en Hollande, excitaient la jalousie des vieux guerriers tels que Masséna, Bernadotte, Augereau, etc. D'ailleurs, beaucoup de ces vétérans aspiraient au terme de si longues fatigues. D'autre part, dans les rangs inférieurs, à travers ce dévouement aveugle à Napoléon et à la victoire, s'était glissée la société secrète des philadelphes, qui, nourrie de l'esprit républicain, faisait une opposition mystérieuse et formidable.

Napoléon Bonaparte avait atteint l'apogée de sa puissance. Du château de Schœnbrunn (17 mai 1809), il fulmina la sentence de mort sur le pouvoir temporel du pape : les libertés de l'Église gallicane furent déclarées loi de l'empire (25 février 1810), un concile national ouvert (25 avril 1811), et le concordat aboli (29 juin). La Hollande (1810), une grande partie de l'Allemagne du Nord (10 décembre) et de l'Illyrie (15 avril 1811) furent réunies à la France. Le mariage de Napoléon avec Marie-Louise (1er av. 1810)

avait déterminé les premières maisons princières de la Germanie à contracter des alliances de famille avec la maison du nouvel empereur. En même temps, un de ses maréchaux, Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, fut appelé au trône de Suède, après la mort de Charles-Auguste, duc d'Augustenbourg (28 mai 1810).



XXV

CHUTE DE NAPOLÉON. — RÉTABLISSEMENT DE L'EQUILIBRE
. POLITIQUE EN EUROPE.

En dépit de la lutte sanglante engagée en Espagne, Napoléon poursuivit ses vastes plans. La Russie, qui souffrait du système continental et qui n'avait pas moins d'ambition que la France, avait fait alliance avec la Suède (21 mai 1812) et s'était réconciliée avec la Porte (25-30 mai). Napoléon lui déclara la guerre et exigea le rétablissement du royaume de Pologne (28 juin). Une armée de

600,000 hommes pénétra en Russie, jusqu'à la Moskowa (14 sept.). On connaît les désastres de cette campagne, la retraite précipitée de l'empereur et l'arrivée des Russes en Allemagne. Le roi de Prusse se mit à la tête du mouvement populaire de la Germanie; la Suède et l'Autriche se prononcèrent bientôt aussi pour cette nouvelle coalition. Après les sanglants combats de Bautzen, de Gross-Beeren, de Dennewitz, de la Katzbach, voici venir l'immense et décisive bataille de Leipzig (16, 18 et 19 oct. 1813), qui força Napoléon de repasser le Rhin. La Bavière, le Mecklenbourg, le Wurtemberg, Hesse-Darmstadt (3 nov.), Bade (20 nov.), renoncèrent à l'alliance française, à laquelle il ne resta plus que le Danemark, qui, en récompense de sa fidélité, fut dépouillé de la Norwège par la Suède. Le 31 mars 1814, les puissances alliées firent leur entrée dans Paris. Napoléon, sur les conseils de Talleyrand, fut destitué (2 avril) par le sénat, et le 11, il abdiqua à Fontainebleau.

Louis XVIII remonta (7 mai) sur le trône de France, et la paix de Paris (30 mai) resserra ce pays dans ses limites de l'année 1792, toutefois avec une augmentation territoriale de 160 milles carrés. Un congrès se réunit à Vienne (1er novembre 1814 —

11 juin 1815) pour régler les affaires de l'Europe. La Pologne, érigée en royaume avec une constitution (27 nov. 1816), échut à la Russie; le grand-duché de Posen, à la Prusse. Cette puissance reçut, en outre, le grand-duché du Rhin et presque la moitié de la Saxe (18 mai 1815). La Hollande, avec la Belgique, le pays de Liége et le duché de Luxembourg, fut constituée en royaume des Pays-Bas, sous le sceptre de Guillaume-Frédéric d'Orange. Le Hanovre reçut aussi la dignité royale. Les Bourbons d'Espagne et de Naples, le pape, les ducs de Savoie, de Toscane, etc., reprirent leurs anciennes possessions et ramenèrent l'ancien ordre de choses.

Le retour inattendu de Napoléon en France (1º mars 1815) menaça de nouveau la tranquillité de l'Europe; mais il succomba à Waterloo et à la Belle-Alliance (18 juin 1815) sous les efforts des armées anglo-prussiennes commandées par Blucher et Wellington. Il abdiqua de nouveau le 22 juin, fut conduit prisonnier à Sainte-Hélène (2 juillet 1815), et y mourut le 20 mars 1821. Par la paix de Paris (20 novembre 1815), la France fut réduite à ses frontières de l'année 1790 et condamnée à payer une contribution militaire de 700 millions de francs. Les congrès d'Aix-la-Chapelle (9 oct. 1818), de Carlsbad (15 sep-

tembre 1819), de Vienne (25 nov. 1819), de Troppau (20 oct. 1820), de Laybach (6 janvier 1821) et de Vérone (1822) réglèrent les intérêts des différentes puissances.

XXVI

RESTAURATION EN FRANCE. — CHUTE DE LA BRANCHE AINÉE.

DES BOURBONS.

Louis XVIII (né en 1755, † le 16 sept. 1824) s'était proposé pour but de réconcilier l'ancienne aristocratie avec la charte, qu'il promulgua le 4 juin 1814. Mais la guerre contre les libéraux d'Espagne (7 avril 1823), et la chambre dite septennale (9 juin 1824) excitèrent les plus vifs mécontentements dans l'opinion publique. Les dernières années du règne de ce prince furent tristes. Placé

sous la tutelle d'absolutistes incorrigibles, le vieux monarque vit ses derniers jours s'éteindre dans un incroyable affaissement physique et moral. Les inquictudes qu'avait causées l'avénement de Charles X. son frère (né en 1757, † en 1837), se dissipèrent d'abord par ses manières affectées de popularité et par la liberté donnée à la presse (29 sept. 1824). Mais le rétablissement d'us et coutumes qui n'étaient plus dans l'esprit du peuple et qui furent ridiculisés par les 169 journaux de la capitale, les indemnités accordées à l'émigration (27 avril 1825), la dissolution de la garde nationale de Paris (29 avril 1827), le rétablissement de la censure (24 juin 1827), le ministère impolitique de l'absolutiste Polignac, contribuèrent à dépopulariser le pouvoir et à amener une crise. Les dissentiments du gouvernement et de la nation éclatèrent d'une manière violente dans la session législative du 2 mars 1830; la déclaration de l'adresse du 16 mars, que le ministère avait perdu la confiance qui devait régner entre le roi et le peuple, fut suivie, le 10 mars. de la prorogation, et le 17 mai, de la dissolution de la chambre. Les 221 députés qui avaient voté pour cette adresse furent réélus.

Cependant le roi avait vengé l'honneur outrage

de la France en châtiant le dey d'Alger par l'arrestation de sa personne et la prise de sa ville (5 juill. 1880). Au moyen de cet éclatant succès, le gouvernement crut pouvoir exploiter la vanité nationale au profit de ses velléités despotiques. Le 25 juillet 1830, parurent les six fameuses ordonnances royales dont les trois premières rensermaient la suppression de la liberté de la presse, la dissolution de la chambre nouvellement élue et le changement de la loi électorale. L'indignation publique fut grande à l'apparition de ces funestes décrets; bientôt elle se fit jour, à coups de canon, à travers les barricades des 27, 28 et 29 juillet. Le 16 août Charles X et sa famille furent forcés de quitter la France; ils cherchèrent un abri en Écosse et plus tard en Bohème. Louis-Philippe, duc d'Orléans, fut d'abord chargé de la lieutenance du royaume et ensuite proclamé roi (9 août), grâce à l'active coopération de la Fayette, de Lassitte et du chansonnier Béranger : à l'extérieur, l'alliance anglo-française; à l'intérieur, la compression de l'esprit révolutionnaire, tel devint le principe gouvernemental du nouveau pouvoir.

XXVII

ESPAGNE. - PORTUGAL. - ITALIE.

En Espagne, Ferdinand VII, après avoir récupéré le trône de ses aïeux (4 mai 1814), rejeta la constitution décrétée par les cortès (19 mars 1812) et régna en maître absolu. Les tentatives des libéraux échouèrent devant la triple coalition de la noblesse, du clergé et de la France (1^{er} oct. 1823). La pragmatique sanction du 21 mars 1830 abolit la loi salique qui excluait les femmes du trône; c'est pourquoi, après la mort de Ferdinand (29 sept. 1833),

on proclama Isabelle, fille de ce prince et de Christine de Naples. L'infant don Carlos ne renonça pas à ses droits, et ce fut alors que commença cette lutte si opiniatre et si acharnée des carlistes et des christinos qui ruina l'Espagne. - Ce pays avait perdu, depuis le 29 juillet 1808, ses colonies américaines, à l'exception de Cuba.—En Portugal, une partie de l'armée (20 août 1820) introduisit la libre constitution de l'Espagne, et Jean VI qui, pour échapper à la révolution du Brésil (26 fév. 1821), était revenu en Europe, se déclara pour elle; mais il ne tarda pas d'adhérer à sa destruction, demandée par l'infant don Miguel (27 mai 1823). Après la mort de Jean (10 mars 1826), don Pedro, empereur du Brésil, donna (29 avril 1826) au Portugal une constitution, qui fut abolie (23 - 30 juill. 1829) par le même don Miguel, chargé de la régence pendant la minorité de dona Maria, sa nièce. Le 10 avril 1831, don Pedro renonça au trône du Brésil ébranlé par l'insurrection de Rio-Janeiro, prit en main les intérêts de sa fille et expulsa Miguel du Portugal (1er juin 1884). Il mourut le 24 septembre de la même année; sa fille Maria lui succéda. - En Italie. la pensée de l'unité politique s'était emparée d'un grand nombre d'esprits et tendait à bouleverser

l'ordre de choses établi. L'activité des sociétés secrètes (carbonari) fut puissante à cette époque; mais l'Autriche mit un terme (mars et avril 1821) au régime constitutionnel établi à Naples (6 juillet 1820) et dans le Piémont (10 mars 1821).

XXVIII

SUISSE. - ALLEMAGNE. - GRANDE-BRETAGNE.

Dans beaucoup de cantons de la Suisse, les villages réclamaient les mêmes droits que les villes. Des troubles éclatèrent à Berne et à Bâle. L'Allemagne fut également agitée. Charles, duc de Brunswick, fut chassé par un peuple en fureur, et son château brûlé. Il fut remplacé par son frère Guillaume d'Œls (10 sept.). L'électeur de Hesse-Cassel fut forcé de souffrir des modifications dans la constitution (5 janv. 1831): il prit son fils pour

corégent et abdiqua le \$0 septembre. Des mécontentements populaires éclatèrent (13 sept.) à Altenbourg, et depuis le 1er sept. à Leipzig et à Dresde. Le roi Antoine (le 18 sept.) prit son neveu Frédéric pour corégent, et une nouvelle constitution (4 septembre 1831) satisfit aux exigences de la nation. Dans le royaume de Hanovre, les villes d'Osterode et de Gœttingue devinrent (janv. 1831) le théâtre de troubles qui ne purent être étouffés que par la force des armes (16 janv.). - Le 25 août 1830, la Belgique s'insurgea contre la Hollande; un congrès national s'assembla à Bruxelles (10 novembre), et le 4 juin 1831, le prince Léopold de Cobourg fut élu roi des Belges avec l'assentiment des grandes puissances.-L'Angleterre même ne resta pas dans les vieilles ornières. Le bill d'émancipation fut adopté le 80 mars 1821 par la chambre des communes par celle des lords; de même le bill de réforme passa dans la première de ces chambres (1er mars 1881), et rejeté dans la chambre haute (8 octobre), il y fut ensuite adopté le 4 juin 1832, par suite une violente explosion de colère populaire. Du reste, Londres demeura le centre des négociations diplomatiques de l'Europe,

XXIX

GRÈCE. - TURQUIE. - RUSSIE.

La lutte de la Grèce contre la Porte (depuis le 6 mars 1821) trouva en Europe de vives sympathies. Faiblement soutenus par l'étranger, les Grecs étaient soumis à de sanglants sacrifices. Réduits à la dernière extrémité par l'armée égyptienne d'Ibrahim-Pacha (1824), l'Angleterre, la Russie et la France se chargèrent de leurs destinées, conformément aux clauses du traité de Londres, 6 juillet 1827. Les flottes combinées de ces puissances

anéantirent la flotte turco-égyptienne dans le port de Navarin, et Ibrahim fut forcé d'évacuer le Péloponèse (10 sept. 1828). Malgré sa faiblesse toujours croissante, la Porte provoqua la Russie au combat (20 déc. 1827); mais le passage rapide du Balkan par l'armée moscovite (22-26 juill. 1829) fit taire l'orgueil de la Turquie et lui imposa la paix d'Andrinople (14 sept. 1829). La Russie déploya la supériorité de ses armes en Asie et en Afrique; mais elle ne trouva des adversaires redoutables qu'en Pologne (depuis le 29 nov. 1830 jusqu'au 8 sep tembre 1831).

TABLE.

CHAPITRE 1.

	- COMMOTIONS	RELIGI	RUS	ES.	15	00-	16	60.			
l.	Coup d'œil gé	néral									5
H.	Réactions de l	'Église	e ca	tho	liqu	1e					5
	Italie										7
	Charles-Quint										9
	Espagne. — F										
	Bas										13
VI.	Époque de la										19
	Grande-Bretag										29
	Scandinaves.										33
	(СНАРІТ	rre	ı							
	PRÉPONDÉRAN	CB FRA	NÇA	ISE	. 1	660)-1	700	•		
IX.	PRÉPONDÉRANG Coup d'œil gé		٠								41
	Coup d'œil gé	néral									41 45
X.		néral • •	•								
X.	Coup d'œil gé Louis XIV .	néral utriche		- Pr	ovi	nc	es-1	Uni	es.	•	
X. XI.	Coup d'œil gé Louis XIV . Espagne. — A	néral utriche — Bra	 nde	- Pr	ovi irg	nc	es-1	U ni	es.		45
X. XI.	Coup d'œil gé Louis XIV . Espagne. — A Angleterre. Europe septer	néral utriche — Bra	nde	- Pr bou	ovi Irg Prie	nc	es-1	U ni	es.		45 53
X. XI. XII.	Coup d'œil gé Louis XIV . Espagne. — A Angleterre. Europe septer	néral utriche Bra ntriona :HAPIT	. — nde le (- Prebou et o	ovi irg orie l.	nc nta	es-l	V ni	es.	•	45 53
X. XI. XII.	Coup d'œil gé Louis XIV . Espagne. — A Angleterre. Europe septer	néral utriche — Brai ntriona :HAPIT	nde de d	- Prebou et o Ill	ovi Irg Prie	nco nta	: : : : : : : : : : :	U ni	es.	· ·	45 53 59

XV. Guerre de la succession d'Espagne	77
XVI. Activité diplomatique des cabinets. — Es-	
pagne.—Autriche.—Angleterre.—France.	83
XVII. Régence du duc d'Orléans	89
XVIII. Guerre de la succession d'Autriche	101
XIX. Guerre de sept ans	105
XX. Ascendant de la Grande-Bretagne.—Guerre	
de l'Amérique du Nord. — Danemark. —	
Autriche.—Prusse.—Guerre de la succes-	
sion de Bavière. — Ligue des princes alle-	
mands. — Partage de la Pologne. —Russie.	
— Porte Ottomane	107
CHAPITRE IV.	
revolution française. 1789-1830.	
XXI. Pologne. — Suède	115
XXII. France	123
XXIII. Révolution française. — Guerre	133
XXIV. Napoléon Bonaparte	139
XXV. Chute de Napoléon. — Rétablissement de	
l'équilibre politique en Europe	147
XXVI. Restauration en France.—Chute de la bran-	
che aînée des Bourbons	153
XXVII. Espagne. — Portugal. — Italie	
XVIII. Suisse.— Allemagne.—Grande-Bretagne.	
	161
KYIY Graco - Turquia Ruccia	